

Livre VI

Annexes



Annexe I : Les élections législatives d'août 2000

Législatives - Le ministre de l'Intérieur annonce les résultats des vainqueurs

Murr favorable à un amendement du découpage électoral.

Le ministre de l'Intérieur Michel Murr s'est déclaré hier favorable à un amendement du découpage des circonscriptions tel que prévu par la loi électorale mise au point sous ses auspices, estimant que la situation actuelle a fait apparaître des «lacunes». M. Murr a d'autre part refusé de se prononcer sur le prochain gouvernement et a nié toute victoire de l'opposition sur le pouvoir à Beyrouth, estimant que ce dernier n'était pas impliqué dans les élections de la capitale.

Lors d'une conférence de presse hier au ministère de l'Intérieur, M. Murr a donné lecture des résultats des candidats vainqueurs au scrutin de dimanche qui concernait au total 65 sièges, 19 à Beyrouth, 23 au Liban-Sud et 23 dans la Békaa. Il a indiqué ne pas être en mesure de fournir les scores enregistrés par les candidats battus. Interrogé par la suite sur le déroulement et l'issue du scrutin, il a estimé que les élections ont été parfaitement «régulières», donnant toutefois raison au chef du gouvernement Sélim Hoss qui a critiqué le rôle joué par les médias privés et par l'argent. «Je mets au défi quiconque de pouvoir me prouver qu'un seul acte irrégulier ait été commis dans n'importe quelle circonscription», a lancé le ministre. Il a estimé que la cinglante défaite de M. Hoss à Beyrouth III constituait une «perte nationale» tant en ce qui concerne la communauté sunnite que pour le pays tout entier. Il a cependant affirmé qu'en dépit du raz-de-marée des listes de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, «on ne peut pas parler de victoire de l'opposition sur le pouvoir» dans la capitale. «Il est vrai que des membres du gouvernement se présentaient dans la troisième circonscription, mais cela ne signifie pas que les hautes autorités du pays étaient impliquées dans ce scrutin. Elles sont restées neutres et à égale distance de tous les candidats et ne sont donc ni perdantes ni gagnantes», a-t-il dit. Il a en outre affirmé qu'il n'avait lui-même «rien à voir avec la campagne médiatique» lancée avant le scrutin par Télé-Liban contre l'opposition, et en particulier contre M. Hariri. M. Murr a en outre déploré la perte par le Tachnag de ses sièges à Beyrouth, relevant que c'était une première depuis l'Indépendance. À ce sujet, il a reconnu que cette défaite du premier parti arménien était imputable au «poids de l'électorat sunnite», affirmant que plus de 7 000 électeurs arméniens avaient porté leur choix sur les candidats du Tachnag alors que moins de 2 000 ont voté pour les haririens. De là à conclure que le découpage électoral était injuste, il n'y avait qu'un pas que M. Murr a implicitement franchi en déclarant qu'il serait favorable à une modification de ce découpage. «Il existe des lacunes qu'il s'agira de rectifier», a-t-il dit sans plus de précision. «Nous ne pouvons pas nous rendre compte de ces lacunes en élaborant le texte (de loi), c'est seulement à l'œuvre que nous l'avons constaté», a-t-il souligné. Enfin, M. Murr s'est abstenu de répondre aux questions sur le choix du prochain chef du gouvernement, indiquant que cela n'interviendrait que dans plus de six semaines et rappelant seulement les propos tenus dimanche par le président de la République Émile Lahoud qui avait annoncé son intention de suivre les dispositions de la Constitution à cet égard. À la question de savoir s'il ferait partie du prochain Cabinet, il a souligné que cela était laissé à la discrétion du chef de l'État et du Premier ministre qu'il aurait désigné. Voici, par ailleurs, circonscription par circonscription et par ordre décroissant, les résultats officiels des candidats élus à l'issue du scrutin du 3 août :

BEYROUTH

Beyrouth I (Achrafieh, Saïfi, Mazraa) : 6 sièges (2 sunnites, 1 grec-orthodoxe, 1 maronite, 1 grec-catholique, 1 protestant) : Michel Pharaon (g-c) : 36 014, Rafic Hariri (sun) : 34 820, Atef Majdalani (g-o) : 32 807, Bassel Fleyhane (pro) : 32 147, Ghattas Khoury (mar) : 29 717, Adnane Arakji (sun) : 27 943.

Beyrouth II (Mousseitbé, Bachoura, Rmeil) : 6 sièges (2 sunnites, 1 chiite, 1 grec-orthodoxe, 1 arménien-orthodoxe, 1 minoritaire) : Mohammad Berjaoui (chi) : 28 391, Béchara Merhej (g-o) : 28 076, Nabil de Freige (min) : 26 351, Yeghia Djerdjian : (arm-o) : 26 175, Walid Eido (sun) : 25 065, Bassem Yammout (sun) : 23 721.

Beyrouth III (Medawar, Port, Zokak el-Blat, Minet el-Hosn, Ain Mreysse, Ras Beyrouth) : 7 sièges (2 sunnites, 1 chiite, 1 druze, 2 arméniens-orthodoxes, 1 arménien-catholique) : Nasser Kandil (chi) : 28 887, Ghazi Aridi (dru) : 27 117, Hagop Kassardjian (arm-o) : 26 233, Jean Oghassepian (arm-o) : 26 088, Serge TerSarkissian (arm-c) : 26 062, Ghounwa Jalloul (sun) : 24 845, Mohammad Kabbani (sun) : 23 403.

LIBAN-SUD

Saïda : 2 sièges (2 sunnites) : Moustapha Saad : 211 575, Bahiya Hariri : 182 314.

Zahrani : 3 sièges (2 chiïtes, 1 grec-catholique) : Nabih Berry (chi) : 183 450, Ali Osseirane (chi) : 176 830, Michel Moussa (g-c) : 175 815.

Tyr : 4 sièges (4 chiïtes) : Abdallah Cassir : 176 650, Mohammed Abdelhamid Beydoun : 176 550, Ali el-Khalil : 175 155, Ali Khreiss : 166 871.

Bint Jbeil : 3 sièges (3 chiïtes) : Mohammed Fneich : 200 840, Ayoub Hmayed : 174 190, Ali Bazzi : 166 796.

Nabatye : 3 sièges (3 chiïtes) : Mohammed Raad : 200 901, Abdellatif Zein : 173 891, Yassine Jaber : 170 012

Jezzine : 3 sièges (2 maronites, 1 grec-catholique) : Georges Najm (mar) : 192 402, Samir Azar (mar) : 170 633, Antoine Khoury (g-c) : 165 960.

Marjeyoun-Hasbaya : 5 sièges (2 chiïtes, 1 sunnite, 1 druze, 1 grec-orthodoxe) : Nazih Mansour (chi) : 187 860, Anouar el-Khalil (dru) : 170 866, Kassem Hachem (sun) : 166 537, Ali Hassan Khalil (chi) : 165 278, Assaad Hardane (g-o) : 161 959.

BÉKAA

1re circonscription (Baalbeck-Hermel) : 10 sièges (6 chiïtes, 2 sunnites, 1 maronite, 1 grec-catholique) : Hussein Hajj Hassan (chi) : 57 657, Ammar Moussaoui (chi) : 56 326, Ghazi Zeaiter (chi) : 52 139, Ibrahim Bayane (sun) : 51 375, Hussein Hussein (chi) : 50 625, Mohammed Yaghi (chi) : 48 048, Massoud Houjeiri (sun) : 43 777, Marwan Farès (g-c) : 42 862, Assem Kanso (chi) : 40 153, Nader Succar (mar) : 35 765.

2e circonscription (Zahlé) : 7 sièges (2 grecs-catholiques, 1 maronite, 1 grec-orthodoxe, 1 arménien-orthodoxe, 1 sunnite, 1 chiite) : Élie Skaff (g-c) : 28 467, Nicolas Fattouche (g-c) : 27 513, Georges Kassari (arm-o) : 27 027, Youssef Maalouf (g-o) : 26 493, Mohammed Ali el-Meiss (sun) : 25 027, Khalil Hraoui (mar) : 24 013, Mohsen Dalloul (chi) : 23 117.

3e circonscription (Békaa-Ouest-Rachaya) : 6 sièges (2 sunnites, 1 chiite, 1 druze, 1 mar, 1 grec-orthodoxe) : Mahmoud Abou Hamdane (chi) : 22 757, Élie Ferzli (g-o) : 22 026, Sami el-Khatib (sun) : 18 874, Robert Ghanem (mar) : 18 314, Abderrahim Mrad (sun) : 17 114, Fayçal Daoud (dru) : 16 505.

Triomphe de Rafic Hariri aux législatives libanaises.

L'ancien président du conseil devrait être chargé par le président Emile Lahoud de former le prochain gouvernement.

BEYROUTH de notre correspondant Lucien George

C'est encore un vote contestataire qu'ont exprimé les Libanais lors de la seconde phase des élections législatives, dimanche 3 septembre. L'ancien président du conseil, Rafic Hariri, aussi – sinon plus – célèbre pour sa fortune que pour son activité politique, en a été le grand bénéficiaire. Il a en effet raflé la mise, s'assurant le contrôle de 18 des 19 sièges de Beyrouth. Les résultats n'étaient pas encore officiels lundi matin, mais les écarts étaient tels qu'ils étaient difficilement modifiables. Outre la capitale, le Sud et la Bekaa (Est) votaient également. Dans le Sud, le jeu était complètement verrouillé par une grande alliance entre les deux mouvements chiites, Amal et le Hezbollah, incluant les amis de M. Hariri. La Bekaa ne présentait pas d'enjeu majeur.

Les Beyrouthins ont néanmoins voté davantage contre l'état actuel des choses que pour l'opposition. Ce vote vise à sanctionner l'incapacité du gouvernement de sortir le pays de la crise économique. Tous les ministres candidats dans la capitale ont mordu la poussière. Surtout, le chef du gouvernement, Sélim El Hoss, a été largement battu par une inconnue, Ghinwa Jalloul, une jeune informaticienne surdouée placée face à lui par M. Hariri. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement en exercice candidat aux élections n'est pas élu. Au moins cela témoigne-t-il de la régularité du scrutin.

Le vote contestataire de Beyrouth ne visait pas uniquement le gouvernement et ses services. Les motivations des électeurs étaient nombreuses et contradictoires. Ils ont voulu protester contre le pouvoir de l'argent, mais ils n'en ont pas moins assuré un triomphe à M. Hariri, qui en est la figure de proue. En lui donnant leurs voix, ils ont voulu signifier qu'ils voyaient en lui un « sauveur », mais ils savent aussi que ses six années de gouvernement (1992 -1998) avaient mené le pays droit dans le mur. Autre contradiction : le scrutin traduisait assurément une volonté populaire de refondation des relations syro-libanaises. Or, hormis le dirigeant druze et chef du Parti socialiste progressiste, Walid Joumblatt, qui a franchement évoqué la question, tous les candidats ou presque, y compris M. Hariri, ont pris la précaution d'éviter le sujet.

LE MAÎTRE MOT À DAMAS

Le président de la République, Emile Lahoud, s'est d'emblée démarqué de la défaite de son gouvernement en prenant l'initiative, dès la fermeture des bureaux de vote, de féliciter les vainqueurs, « quels qu'ils soient », et d'annoncer qu'il procéderait aux consultations parlementaires pour désigner le nouveau président du conseil « selon les formes constitutionnelles ». C'est précisément à ce propos qu'il s'était brouillé avec M. Hariri il y a deux ans. Ce dernier a pris soin de souligner qu'il n'avait pas de problèmes « personnels » avec M. Lahoud. Son allié, M. Joumblatt, a évoqué une cohabitation « à la française ». Damas dira son mot, qui sera bien entendu le maître mot. Le ministre de l'intérieur, Michel El Murr, a même eu l'outrecuidance de le dire publiquement.

Le Monde, lundi 4 septembre 2000

Après des années de résignation, les Libanais ont enfin rejeté l'ordre préétabli.

Il reste toutefois hasardeux de prévoir la fin de la mainmise syrienne.

La cause est entendue : c'est l'opposition qui a remporté les élections législatives au Liban, jetant aux orties les habits sur mesure, cousus à l'avance, par le gouvernement et son tuteur syrien. Plus qu'un succès, c'est une victoire pour les deux principales têtes de l'opposition, l'ancien premier ministre Rafic Hariri (musulman sunnite) et le chef du Parti socialiste progressiste et leader druze Walid Joumblatt, sans doute eux-mêmes surpris par l'ampleur de cette victoire. Mise en place il y a deux ans avec une aura de probité, de technicité, de modernisme et de volonté de changement, l'équipe ministérielle de Selim El Hoss et nombre de candidats qui s'en réclamaient ont été remerciés par les électeurs. Leur piètre prestation des affaires publiques et les scores de leurs adversaires les condamnent à une sortie sans panache.

Qu'on ne s'y trompe cependant pas. Au Liban, les opposants ne sont porteurs d'aucune idée ou projet originaux. Les Libanais connaissent leurs personnels politiques : à quelques individualités près, ce sont toujours les mêmes, les fils succédant aux pères dans les grandes familles politiques, les nouveaux venus ayant le choix entre s'arrimer à eux, se faire élire par la volonté de la Syrie et/ou s'imposer par la force de l'argent. De vision du monde, point. La campagne électorale qui a opposé des personnes et non des programmes a été d'une rare médiocrité, même pour un pays où elle n'a jamais volé bien haut.

Des alliances se sont nouées entre personnalités et forces marginalisées par le tandem formé par le président de la République, Emile Lahoud, et le premier ministre Hoss : telle celle qui a rapproché M. Hariri et M. Joumblatt qui, il y a deux ans encore, et alors même que le second faisait partie du gouvernement du premier, étaient rarement sur la même longueur d'onde ; ou celle, plus singulière encore, qui s'est faite, au moins tacitement, entre Walid Joumblatt et des personnalités chrétiennes que le dirigeant druze vouait aux gémonies il y a quelques années encore. L'adversité, ou, au mieux, l'indifférence témoignée à leur égard par le gouvernement sortant, a largement contribué à leur rapprochement.

PAS DE TRUCAGE

Quelques thèmes et intonations relatifs à la présence syrienne et à la participation populaire à la vie active ont bien été entendus au cours des dernières semaines, mais il est prématuré d'y voir une hirondelle annonciatrice du printemps. Prévoir la fin de la mainmise syrienne sur le Liban ne serait pas moins hasardeux. Aussi, ce qu'il faut retenir des résultats du scrutin, c'est d'abord qu'en dépit des intimidations et pressions en tout genre exercées lors de la campagne électorale, les Libanais ont pu choisir librement leurs représentants. Il n'y a donc pas eu – ou alors bien peu – de trucage ou de manipulation des résultats. Le second enseignement – incontestablement le plus intéressant – est le sursaut des Libanais, qui, après des années de résignation à leur exclusion du champ politique, à la tutelle syrienne et au diktat de leurs gouvernants, ont enfin osé exprimer leur ras-le-bol, dire « non » à l'ordre préétabli.

Deux facteurs ont favorisé ce réveil : le retrait total, en mai, des forces israéliennes du sud du pays et l'accession de Bachar El Assad à la présidence de la République syrienne, après le décès de son père le 10 juin. Le retrait de Tsahal a réveillé le désir sourd de la majorité des Libanais de dégager leur pays de la tutelle syrienne ou, pour tout le moins, de fonder sur des bases moins léonines la relation avec le grand pays voisin. Les langues se sont déliées. Pour la première fois, le thème a été très clairement évoqué, en particulier au sein de la communauté

chrétienne, dès le départ du dernier soldat israélien, et a fait boule de neige à mesure qu'approchait l'échéance électorale. Même des personnalités traditionnellement proches de la Syrie, tel M. Joumblatt, ont évoqué la nécessité de rectifier les liens bilatéraux sur des bases amicales.

L'accession de Bachar El Assad à la présidence a donné un coup de pouce à cette velléité de révision. Cela paraît paradoxal, parce qu'il est tenu pour acquis que l'actuel chef de l'Etat syrien, qui, avant le décès de son père était chargé du dossier libanais, était le principal soutien du tandem Lahoud-Hoss. Crédité néanmoins d'une volonté de changement chez lui comme dans les relations avec les pays voisins, M. El Assad est ainsi invité par les Libanais à en donner la preuve concrète, en établissant avec leur pays des relations fondées sur la confiance et non sur la domination.

La réaction de Damas est d'autant moins prévisible que certaines incongruités incitent à la prudence : ainsi, deux ministres du gouvernement Hoss, Soleiman Frangié et Najib Mikati, tous deux très proches de Damas, s'étaient-ils portés candidats au Liban nord contre la liste soutenue par le gouvernement. Ils ont été élus. La Syrie a également imposé sa volonté dans le sud et l'est du pays, en dictant une alliance électorale aux deux principales formations chiites rivales, Amal et le Hezbollah. Et à Beyrouth, le candidat du Hezbollah s'est rallié à M. Hariri, qui, lorsqu'il était premier ministre, avait souvent essuyé les foudres du parti de Dieu. Peut-être la Syrie a-t-elle décidé de donner un peu de mou.

Constitutionnellement, le président Lahoud doit engager des consultations parlementaires sur la personnalité du futur premier ministre. Au regard des résultats électoraux, et dans la mesure où le poste de président du conseil revient à un sunnite, M. Hariri devrait l'emporter. Ce serait une belle revanche pour celui qui, il y a deux ans encore, excipant d'une entorse présidentielle formelle à la procédure consultative, et y voyant un croche-pied syrien pour l'affaiblir, avait refusé d'être désigné, ouvrant la voie à M. Hoss. Si tout se passe dans les règles, une question reste posée : MM. Lahoud et Hariri arriveront-ils à travailler ensemble ? La réponse est loin d'être évidente.

Mouna Naïm

Le Monde, mardi 5 septembre 2000

Rafic Hariri, homme politique, d'affaires et de presse.

MARDI 5 septembre, le quotidien *Al Moustaqbal* (L'Avenir), qui appartient au milliardaire libanais Rafic Hariri, a évidemment consacré sa « une » au triomphe électoral de l'homme politique Rafic Hariri aux élections législatives. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même et en la matière, l'ancien premier ministre libanais ne manque pas de ressources. Propriétaire de ce quotidien encore récent au Liban, actionnaire parmi les principaux d'un autre de bonne renommée, *Al Nahar* (Le Jour), fondateur de Future Television, dont la page d'accueil sur son site Internet annonce « *la nouvelle vision* » pour « *un nouveau Liban* » de l'homme d'affaires, Rafic Hariri est également propriétaire de Radio Orient qui émet depuis Paris et qui est reçue dans une bonne partie du Proche-Orient et donc au Liban.

Sur ces différents médias, pièces d'un empire dans lequel la communication n'est qu'un élément parmi bien d'autres, on pourra également suivre l'ascension robuste, depuis la publication des résultats des élections, de l'action de la société Solidere chargée de la reconstruction de Beyrouth et dont Rafic Hariri est également le fondateur. Les projets de Solidere, en panne depuis le départ de l'homme d'affaires du poste de premier ministre, pourraient en effet repartir de plus belle à la faveur de ce succès électoral... On l'aura compris, la notion un peu abstraite de milliardaire prend au Liban, et s'agissant de cet homme d'affaires, un tour extrêmement concret.

Compte tenu de la victoire sans appel remportée par ses listes, l'ancien premier ministre, qui avait quitté ses fonctions en 1998 à la suite d'une brouille avec le nouveau président de la République, Emile Lahoud, peut se payer le luxe de la modestie. Et le quotidien *Al Moustaqbal* d'adopter le ton factuel de l'information plutôt que celui de la basse propagande, même si on se doute que les médias de Rafic Hariri n'ont certainement pas été les plus virulents à son égard pendant la campagne.

Mardi matin, au cours d'une conférence de presse, l'homme d'affaires a éludé toute question trop brûlante concernant un éventuel retour aux affaires. « *Personne ne m'a encore demandé mon avis pour l'instant sur la question de la présidence du Conseil. C'est une question prématurée qui devra être traitée selon les règles constitutionnelles* », a-t-il finalement expliqué. Difficile d'adopter un profil plus bas. Chemin faisant, le vainqueur des élections a évité de fâcher qui que ce soit. Ainsi le rôle de la Syrie, parrain politique du Liban où elle entretient 35 000 hommes et un réseau de renseignement, a été « *positif* » dans le passé, et est « *de plus en plus positif* ».

CIRCUIT FERMÉ

De même, le numéro de *Al Moustaqbal* daté de mercredi rendra certainement compte des propos amènes également tenus par Rafic Hariri sur ses ennemis. Mardi, le milliardaire a ainsi salué « *la probité et l'impartialité des pouvoirs publics, du chef de l'Etat* », citant nommément M. Lahoud, le gouvernement et le controversé ministre de l'intérieur Michel Murr, puisque, selon lui, « *les règles démocratiques ont été respectées malgré l'ambiance qui a prévalu durant la campagne* » électorale. D'ici la nomination du nouveau premier ministre, Rafic Hariri devrait avoir des rendez-vous réguliers avec ses médias, alimentant ainsi une sorte de circuit fermé dans lequel le propriétaire du journal ou de la chaîne de télévision fait aussi l'actualité.

Gilles Paris

Le Monde daté du jeudi 7 septembre 2000

La victoire de M. Hariri pourrait forcer Damas à redéfinir son attitude au Liban.

Le président de la République, Emile Lahoud, procédera le 17 octobre aux consultations parlementaires pour la formation d'un nouveau gouvernement. M. Hariri est en principe le mieux placé pour le diriger. Mais beaucoup dépendra des options retenues par la Syrie.

BEYROUTH de notre correspondant

L'ancien premier ministre Rafic Hariri n'est pas homme à avoir la victoire modeste : feux d'artifice, danses et chants ont ponctué les nuits de Beyrouth, dimanche 3 septembre, à l'annonce des résultats officiels des législatives, et lundi, après qu'ils furent officiellement confirmés. Il est vrai qu'il y avait de quoi pavoiser. Rafic Hariri, l'homme le plus riche du Liban, a lancé et réussi une OPA hostile sur Beyrouth à l'occasion des élections parlementaires. Cela lui a coûté beaucoup d'efforts et encore plus d'argent, mais il est parvenu à ses fins en éliminant ses deux adversaires principaux à la présidence du gouvernement. Le premier, Selim El Hoss, n'a plus aucun espoir de retour, et le second, Tammam Salam, devra prendre son mal en patience jusqu'aux futures législatives, en 2005.

Le reste du leadership sunnite, la communauté qui, en vertu de la Constitution, donne au Liban ses chefs de gouvernement est considérablement affaiblie dans le reste du pays, avec un Omar Karamé élu mais sous perfusion à Tripoli dans le nord, et personne à Saïda, au sud, dont M. Hariri est originaire et où il a fait élire sa propre sœur. Dans la mesure où l'autre bénéficiaire du scrutin, le dirigeant druze Walid Joumblatt, est son allié, l'ambitieux milliardaire est manifestement désormais maître du terrain. Son retour au pouvoir, qu'il a exercé durant six ans, de 1992 à 1998, n'est toutefois pas certain.

RAZ-DE-MARÉE

Beyrouth avait été découpée en trois circonscriptions, au bistouri, par un ministre de l'intérieur, Michel El Murr, orfèvre en la matière, afin d'empêcher précisément un succès écrasant de M. Hariri. La manœuvre était notoire, mais rien n'y fit : dans les trois circonscriptions, celle où il se présentait lui-même et dans les deux autres, les listes de M. Hariri ont obtenu deux à trois fois plus de voix que les listes adverses. Ce fut un raz-de-marée, illustrant un impérieux besoin de changement de la part d'une population qui vit très mal la crise socio-économique, aggravée par l'immobilisme du gouvernement sortant.

Le premier ministre, Selim El Hoss, a annoncé qu'il se soumettait au verdict des urnes, non sans dénoncer le « *pouvoir de l'argent* ». Tammam Salam a reconnu, lui, que d'autres facteurs conjoncturels avaient joué. Les gens ont la mémoire courte, à Beyrouth comme ailleurs. En votant pour M. Hariri, ils ont, malgré l'expérience précédente qui avait débouché sur un ras-le-bol, voulu de nouveau voir en lui un symbole d'espoir. La gestion calamiteuse de son successeur a fortement contribué à ce retour de flamme. M. Hoss et ses trois colistiers ministres en ont payé le prix. Six autres ministres ont beau avoir été élus, leur victoire ne fait pas le poids face à la défaite du premier d'entre eux, d'autant que deux s'étaient désolidarisés de lui.

Comment, dans ces conditions, la présidence du conseil pourrait-elle échapper à M. Hariri ? L'ancien premier ministre n'est assuré de disposer au Parlement que de 43 sièges sur 128. Les alliés aléatoires, plus ou moins sincères, peuvent encore, eux, être orientés par la Syrie selon son bon plaisir. Et l'on ignore quelles sont les intentions de Damas. La Constitution libanaise prévoit que, pour nommer le premier ministre, le président de la République doit procéder à

une consultation parlementaire, chaque député lui indiquant la personnalité qu'il choisit pour sa fonction. Cette consultation, liée au début de la session du Parlement, est prévue le 17 octobre. Le président est tenu de se plier aux vœux de la majorité. Il était d'usage, avant la révision constitutionnelle dite de Taëf – du nom de la ville saoudienne où elle a été décidée en 1989 – qui mit fin à quinze années de guerre, que les députés s'en remettent au choix du chef de l'Etat. Rafic Hariri en récusait en 1998 le principe, lorsque le nouveau président de la république, Emile Lahoud l'a choisi pour former un nouveau gouvernement. M. Hariri ne voulait pas lui devoir son poste. Le président syrien de l'époque, Hafez El Assad, arbitra en faveur du président Lahoud et ce fut pour M. Hariri le début d'une traversée du désert qui a duré deux ans.

SOUS INFLUENCE

Le Parlement libanais compte, en dehors du bloc Hariri-Joumblatt, un groupe sous la férule du président de l'Assemblée, Nabih Berri, chef du parti chiite Amal (une dizaine de députés), le bloc du Hezbollah (même effectif) et le bloc de Soleiman Frangie au nord (14 députés). Le reste est morcelé : il n'y a donc ni majorité ni opposition, rien que des alliances opportunistes. Et tout le monde, pratiquement, y compris M. Hariri, est sous influence syrienne. Il reste donc aisé, malgré les résultats des élections, pour Damas de lui barrer la route. Par exemple en lui suggérant de faire lui-même l'impasse sur le premier gouvernement de la nouvelle législature. Dans quel sens arbitrera cette fois le président Bachar El Assad ? La Syrie a un intérêt vital à ce que le Liban sorte de la crise économique, ne serait-ce que pour se remettre à utiliser la main-d'œuvre syrienne. Le mieux n'est pas acquis mais le pire n'est pas certain. Pas plus que son père, « Bachar », comme on l'appelle ici, n'est disert. Mais dans les milieux libanais mieux connectés que d'autres avec lui, on lui prête l'intention de remodeler la mainmise syrienne sur le Liban sans la remettre en cause.

Le scrutin sera-t-il aussi le point de départ d'une meilleure insertion des chrétiens dans la vie politique ? Perdu entre des consignes de boycottage et des comportements confus de la part de ses chefs de file, l'électorat chrétien est resté hésitant, au moment où les musulmans s'engageaient massivement. Cela a été sensible surtout à Beyrouth, où la participation chrétienne (20-30 %) a été deux ou trois fois moindre que la participation musulmane (60-65 %).

L'éventuel retour de M. Hariri au pouvoir, bien que les chrétiens fourmillent dans son entourage, pourrait se traduire par un nouveau bras-de-fer avec le président de la République. Sur les prérogatives du premier ministre, il est plus probable qu'une entente en douceur pourra être aménagée, précisément par la Syrie, durant le mois et demi que les délais constitutionnels imposent jusqu'à la formation du nouveau gouvernement. Soit que M. Hariri revienne au pouvoir en tempérant ses ardeurs, soit qu'il agrée à un intermède qui pourrait avoir nom Najib Mikati, unique survivant de l'hécatombe des dirigeants sunnites, d'ailleurs lui-même proche de M. Hariri, qu'il a appuyé aux élections.

L. Ge.

Le Monde, mardi 5 septembre 2000

Damas n'interviendra pas dans le choix du premier ministre.

La Syrie n'interviendra pas dans le choix du premier ministre libanais et souhaite un Liban fort et souverain, a affirmé le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk El Chareh, dans des déclarations publiées, lundi 4 septembre, par le quotidien libanais *El Mostaqbal*.

« *C'est une affaire interne libanaise* », a déclaré M. Chareh au quotidien, qui est la propriété de l'ancien premier ministre, Rafic Hariri. « *Le président [syrien], Bachar El Assad, a clairement exprimé cette position devant les personnalités politiques libanaises qu'il a récemment reçues à Damas. Il estime que le déroulement d'élections démocratiques au Liban est un facteur de tranquillité pour la Syrie* », a-t-il ajouté. « *Tous ceux qui croient que la Syrie veut un Liban faible se trompent. La Syrie veut un Liban fort et souverain qui ne peut être que son allié.* » Selon lui, le Liban est le premier pays que M. El Assad visitera dans le cadre d'une prochaine tournée arabe.

AFP

Législatives - L'ancien Premier ministre a salué « l'impartialité des pouvoirs publics » Hariri évite de se prononcer sur ses chances de revenir au pouvoir.

Grand vainqueur des élections législatives de Beyrouth, M. Rafic Hariri a évité hier de se prononcer sur ses chances de revenir au pouvoir, tout en ménageant le chef de l'État Émile Lahoud.

« Personne ne m'a encore demandé mon avis pour l'instant sur la question de la présidence du Conseil. C'est une question prématurée qui devra être traitée selon les règles constitutionnelles », a-t-il dit lors d'une conférence de presse tenue à son domicile. Selon la Constitution, le gouvernement doit démissionner dès l'entrée en fonctions du nouveau Parlement le 17 octobre. La désignation du prochain Premier ministre selon la Constitution doit être précédée de consultations parlementaires menées par le chef de l'État et dont les résultats sont « contraignants ». M. Hariri a par contre annoncé son intention de former « un bloc parlementaire incluant des députés de toutes les régions et dépassant les clivages confessionnels ». Il a ainsi estimé avoir recueilli 60 % des votes des chrétiens de Beyrouth, compte non tenu du faible taux de participation, et s'est défendu d'avoir joué sur la fibre sectaire sunnite. Il a ajouté disposer d'« alliés puissants » qu'il n'a pas identifiés et avec lesquels il escompte coopérer au Parlement. Sur les 128 députés, M. Hariri peut compter sur les 24 élus qui se réclament de son courant, le courant du Futur, 18 à Beyrouth et six au Liban-Nord. Il a également comme allié proche le bloc parlementaire du président du Parti socialiste progressiste (PSP) Walid Joumblatt, qui dispose de 16 députés. D'autres chefs de blocs parlementaires, comme celui du Liban-Nord où figurent Sleiman Frangié et Négib Mikati, avaient indiqué pendant la campagne qu'ils n'avaient « pas d'objection à un retour au pouvoir de M. Hariri ». En dehors du Hezbollah, qui sera représenté par 12 députés au lieu de 9 dans la précédente législature et n'a jamais montré d'affinités particulières avec M. Hariri, le reste des députés constitue une sorte de « marais » dont les décisions ont varié dans le passé selon les jeux de pouvoir et les mots d'ordre en provenance de Damas. Au cours de sa conférence de presse, M. Hariri a souligné qu'un projet de loi élaboré par le Conseil des ministres est nécessaire si le mandat de la Chambre actuelle doit être écourté, comme le souhaiterait le président du Conseil, M. Sélim Hoss. Par la même occasion, l'Assemblée devra être

convoquée en session extraordinaire pour voter une telle loi, a-t-il ajouté. Le chef du gouvernement aurait, en effet, émis un avis en ce sens.

La confiance

M. Hariri a également renouvelé hier l'expression de sa «confiance dans le Liban». «Je ne crois pas du tout que le rôle (économique) du Liban soit terminé. Je crois que le rôle du Liban existe toujours, et il évoluera encore pour suivre les changements qui se produisent dans la région et dans le monde», a-t-il dit, critiquant ouvertement le ministre des Finances Georges Corm et le président du Conseil, M. Hoss, pour leur prises de position à ce sujet. «Si le rôle du Liban est fini, cela veut dire que le pays est mort, a-t-il dit. Non, le Liban n'est pas mort économiquement. Sa jeunesse est là, ses habitants sont là et nous disposons de grandes possibilités et potentialités». Chef du gouvernement de 1992 à 1998, M. Hariri a ajouté qu'il avait un programme pour relancer l'économie en récession, diamétralement opposé à celui du gouvernement en exercice. «Il faut relancer la croissance, encourager l'activité économique et augmenter le produit national brut pour accroître les recettes, c'est comme cela que l'on viendra à bout de la dette», a-t-il dit, sans entrer dans le détail. Selon lui, la vision économique «pessimiste et peureuse du gouvernement actuel a été rejetée par les électeurs». Mais M. Hariri a estimé qu'il est nécessaire d'éliminer des lois et des règlements administratifs qui empêchent l'essor économique du Liban et l'afflux d'investissements. Il a estimé que ces obstacles doivent être éliminés devant les importateurs et les exportateurs, les industriels et les commerçants. Il s'est montré déterminé à encourager «l'agriculture qualitative et l'industrie qualitative» et a affirmé qu'il faut «accorder une attention spéciale aux régions déshéritées au Nord et dans la Békaa, mais aussi dans le Mont-Liban, à commencer par la région de Jbeil, sans oublier le Sud et l'Iqlim el-Kharroub».

L'alternance

M. Hariri a par ailleurs rendu hommage à «l'alternance» démocratique qui a été plus forte que «les campagnes qui ont porté atteinte au Liban et à son image démocratique». M. Hariri a aussi salué «la probité et l'impartialité des pouvoirs publics, du chef de l'État», citant nommément M. Lahoud, le gouvernement et même le ministre de l'Intérieur Michel Murr, affirmant que «les règles démocratiques ont été respectées malgré l'ambiance qui a prévalu durant la campagne» électorale. M. Murr devait téléphoner par la suite à M. Hariri pour le remercier de ce témoignage public. M. Hariri a annoncé qu'il «tendait la main à tout le monde» et qu'il voudrait «une nouvelle page dans les relations avec tous ceux qui sont concernés par la chose publique». Cette nouvelle étape, a-t-il précisé, doit être marquée par «un dialogue interne plus intense et un élargissement de la participation au renouvellement de l'édifice national». «Ma main sera tendue, je serai prêt à coopérer avec tous les leaderships politiques nationaux et avec tous les députés», a dit M. Hariri.

Les erreurs

L'ancien chef du gouvernement a admis que dans l'exercice de ses fonctions, et notamment en matière de politique économique, il avait commis «des erreurs». «Il y a eu des erreurs et nous ne les répéterons certainement pas, a-t-il dit. Personne ne prétend être infaillible, mais nous affirmons que nous avons tiré les leçons des erreurs commises, qui étaient naturelles». Interrogé sur le rôle de la Syrie, décisif au Liban, il s'est contenté de dire qu'il avait été «positif» dans le passé, qu'il était «de plus en plus positif» et qu'il voulait des relations «encore meilleures» avec le puissant voisin. Au sujet du coût de la campagne électorale de Beyrouth, M. Hariri a assuré qu'il s'est élevé à 2 millions de dollars, soit environ 100 000

dollars par candidat, «une somme très élevée», et que ces sommes ont été surtout utilisées pour les affiches, portraits et transports. Il a ajouté que des centaines de bénévoles ont contribué à cette campagne et que leur professionnalisme a parfois donné l'illusion que des sommes colossales ont été dépensées. Il n'y a pas d'argent séoudien dans ma campagne, a-t-il déclaré en substance.

M. Hariri a par ailleurs indiqué que le chef du gouvernement a bien donné les chiffres des dons qui lui avaient été faits pour sa campagne électorale, mais qu'il a gardé le silence sur son coût effectif.

M. Hariri a affirmé également n'avoir pas été «surpris» par les résultats des élections, précisant que tous les sondages privés réalisés avant le scrutin laissaient présager ce raz-de-marée.

Enfin, M. Hariri a déclaré que la personne qui a orchestré la campagne dirigée contre lui sur Télé-Liban lui est connue, mais il a refusé de la nommer. Les employés de Télé-Liban n'y sont pour rien, a-t-il dit, et ils sont les bienvenus chez moi, a-t-il conclu.

La victoire de l'opposition, l'heure des bilans.

*** Le premier round des législatives a été riche en surprises. Il est, certes, trop tôt pour faire une lecture exhaustive des résultats. Mais il est clair qu'une nouvelle page s'ouvre dans la vie politique libanaise. L'ère qui commence sera marquée par une alliance entre l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et le député Walid Joumblatt. Un simple décompte montre que les deux hommes contrôlent presque la moitié des 63 sièges parlementaires qui étaient en jeu le 27 août.**

Le trait marquant de la première phase des législatives est ce qui a été convenu d'appeler «l'impartialité de l'Etat». Expliquant la neutralité des services de sécurité pendant les opérations de vote, les partisans du pouvoir rappellent le discours d'investiture du président Lahoud dans lequel il avait insisté sur l'impartialité du gouvernement et promis l'organisation d'élections libres et intègres. Les opposants, quant à eux, estiment que les intervenants dans la formation des listes et coalitions étaient tellement sûrs de la réussite de leur entreprise qu'ils n'ont pas senti le besoin d'intervenir le jour du déroulement du scrutin.

L'échec des incontournables.

Pour ce qui est du rôle de la Syrie, il semble aussi qu'il se soit arrêté à la veille des élections. Après les informations et plaintes faisant état de l'ingérence directe des services de renseignements syriens dans la formation des listes et le regroupement des antagonismes, notamment au Liban-Nord, les décideurs ont suivi de près le processus électoral sans intervenir directement.

Le plus surprenant est l'échec de députés considérés, jusqu'à hier, comme des incontournables de la deuxième République. Les Syriens ont ainsi assisté, impuissants, à la chute du député Elie Hobeika, alors qu'ils avaient tout fait pour l'intégrer à une liste forte à Baabda-Aley. De plus, la période précédant le scrutin a été marquée par un discours sévère contre la Syrie de la part de proches, comme le ministre Nagib Mikati. Il semblait indispensable, pour séduire l'électorat libanais dans n'importe quelle région, d'adresser quelques critiques à Damas et de réclamer un rééquilibrage des relations libano-syriennes.

Certains observateurs avancent trois explications à cette «liberté d'expression» devenue étrangère au lexique politique libanais:

* La Syrie veut donner l'impression à l'opinion publique libanaise, et internationale, que la liberté d'expression au Liban est assurée. Il est vrai qu'il existe des parties opposées à la présence militaire de la Syrie et à son influence politique au Liban. Par contre, d'autres sont favorables à cette présence et sont prêts à le déclarer à tout moment.

* Pour paver la voie du Parlement aux candidats qui lui sont favorables, la Syrie peut accepter quelques prises de position dirigées contre elle.

* Damas tolère ces déclarations critiques qui permettent à la population et aux courants politiques hostiles à sa présence de se défouler. Cela contribue à faire baisser la tension et à éviter tout débordement.

Le sens des brèches électorales.

Ces observateurs indiquent que, dès la première semaine après les élections, on assistera à une reprise en main et à un «rétablissement de l'ordre». Quoi qu'il en soit, la marge de manœuvre de la classe politique libanaise sera plus large que par le passé. La majorité des candidats qui ont percé les listes loyalistes sont «tolérés» par les décideurs. Néanmoins, certains des nouveaux venus sont des figures assez représentatives de l'opposition dite chrétienne, marginalisée depuis la conclusion de l'accord de Taëf. Il s'agit notamment de Pierre Amine Gemayel, Albert Moukheiber et Salah Edouard Honein. La réussite de ces trois candidats ainsi que les bons scores de plusieurs autres, Assaad Abi Raad (l'avocat du chef des FL Samir Geagea) qui a obtenu quelque dix mille voix dans la circonscription de Baabda-Aley, montrent que le changement auquel aspire une grande partie de la population n'est pas impossible.

Reste à savoir quelle serait l'attitude de la Syrie et de ses alliés libanais lorsque Albert Moukheiber réclamera du haut de sa tribune parlementaire le retrait des troupes syriennes. La bataille contre Nassib Lahoud dans le Metn méritait-elle de prendre un tel risque?

Autre nouveauté de cette première phase, les fissures apparues au sein de la communauté arménienne traditionnellement soudée autour du Tachnag. Cette année, les Arméniens ont connu, pour la première fois, les méfaits ou les bienfaits de la division. Le scrutin du 27 août a été marqué par le défi lancé contre «le monopole» du Tachnag par Rafi Madayan, colistier de Nassib Lahoud. Outre les 27710 voix obtenues dans l'ensemble de la circonscription du Metn-Nord, Madayan, qui est, rappelons-le, un collaborateur à *Magazine*, a obtenu à Bourj Hammoud, fief du Tachnag, environ un millier de votes sur les 8500 suffrages.

Un noyau dur autour de Joumblatt.

Quelles conclusions tirer de cette première phase? Une victoire écrasante de l'alliance Hariri-Joumblatt qui a remporté le plus grand nombre de sièges. Avant même la fin des élections, les deux leaders détiennent un peu moins que le tiers de blocage au Parlement. Bien que leur alliance ne date pas d'hier, chacun des deux ténors de l'opposition mène sa propre expansion:

* Le président Rafic Hariri s'est imposé comme le plus grand électeur au Liban. Il a ainsi aidé deux candidats hors liste à réussir au Liban-Nord: Mosbah el-Ahdab et Ahmad Fatfat qui a obtenu 46380 voix, soit 8200 de plus que Issam Farès, président de la liste de «Coalition» censée rafler la plupart des sièges dans la première circonscription du Nord. Il en est de même dans l'Iqlim el-Kharroub, où le courant Hariri a privé l'avocat Naji Boustani, soutenu par le pouvoir, des voix sunnites. Les résultats de la première phase vont donc renforcer les positions de M. Hariri qui convoite la présidence du Conseil.

* Le député Walid Joumblatt a, pour sa part, prouvé qu'il reste un des hommes politiques les plus habiles du pays. Il a pu, en moins de trois mois, non seulement sortir de l'isolement dans lequel il se trouvait depuis l'arrivée du président Lahoud au pouvoir, mais a surtout réussi un coup de maître en regroupant autour de lui une partie de la population chrétienne grâce à un discours «souverainiste». Il semble avoir constitué, avec le président Amine Gemayel et le Amid du Bloc national, Carlos Eddé, ainsi qu'avec les différents courants de l'opposition dite chrétienne, un noyau opposant, dur, qui pourrait jouer, dans la période à venir, un rôle qui a encore besoin d'être défini.

Autres faits à relever. La Jama'a Islamiya a perdu son unique siège au Parlement, après avoir connu des tiraillements lors du choix de son candidat aux élections. Secret de Polichinelle: la Syrie n'est pas étrangère à l'affaiblissement de ce mouvement intégriste sunnite. Enfin, le PSNS risque de se trouver affaibli à la Chambre suite à l'échec de ses candidats au Chouf, Aley, Baabda et Akkar. Il a déjà perdu le siège maronite d'Aley qu'occupait Antoine Hitti.

Mais la principale conséquence de cette première phase reste l'affaiblissement du président Emile Lahoud. Le chef de l'Etat n'a pas réussi à se constituer un bloc parlementaire susceptible de le soutenir dans son projet de réforme politique et administrative. L'ancien président Elias Hraoui a souffert du même problème lors des deux scrutins tenus durant son mandat. Il semble que dans la deuxième République, il soit interdit que le chef de l'Etat, déjà privé de nombreuses prérogatives, ait des ambitions parlementaires.

ANTOINE SAAD

L'Orient-le-Jour

Le bilan des apprentis sorciers.

Contrairement à l'adage, la Montagne n'a pas accouché d'une souris. Ni d'un lion non plus, à moins de confondre Walid bey avec le roi des animaux, ce qui ne serait pas tout à fait exact non plus, le lion n'étant pas réputé pour sa finesse, ni pour ses cabrioles. Quant à la noblesse, c'est une notion tellement dépassée dans le Liban d'après Taëf, qu'il faudrait chercher dans un dictionnaire pour en redécouvrir le sens.

Pour en revenir à la Montagne - qui mérite, en l'occurrence, un M majuscule - dans un sursaut, dont les décideurs et autres autorités locales ne la croyaient plus capable, elle a signifié aux uns et aux autres que nul ne pouvait aliéner sa décision, ni la vassaliser. Elle avait déjà donné une première leçon à ceux qui s'essayaient à la dictature, en 1992, lorsqu'elle avait boycotté un simulacre d'élections, en manifestant sa grogne par une abstention massive qui avait plafonné à 88% et, dans certaines régions, à Jbeil par exemple, à 97%.

En 1996, les malversations, pratiquées à grande échelle, avaient fait croire à certains qu'elle avait été définitivement mise à la raison et domestiquée. Ceux-là doivent, aujourd'hui, reviser leurs calculs et mettre la pédale douce à leurs machines électorales performantes technologiquement, mais auxquelles manque un certain lubrifiant psychologique. En un mot, la Montagne a dit zut en style empire à ceux qui s'imaginaient que les jeux étaient faits. Pourtant, personne ou presque, ne pensait que le Kesrouan-Jbeil allait manifester une telle mauvaise humeur; que le Metn, malgré Bourj-Hammoud, s'accrocherait contre vents et marées à Nassib Lahoud et à Pierre Gemayel; qu'il n'y aurait que deux rescapés dans Baabda-Aley d'une liste que l'on prétendait imbattable et qu'au Chouf, le renard de Moukhtara (le mot renard n'a rien d'offensant, n'appelaient-on pas le maréchal Rommel "le renard du désert"?), allait caracoler à la tête de 20.000 voix d'avance sur ses adversaires. Cela ne signifie pas que les résultats de ces élections sont, tant au Mont-Liban qu'au Nord, tout à fait satisfaisants. Il y a parmi les perdants des hommes de valeur que nous aurions voulu voir siéger place de l'Etoile, comme nous ne pouvons que déplorer le nombre des élus qui auraient dû être renvoyés chez eux bredouilles. Malheureusement pour cela, il nous aurait fallu des élections à la suédoise, ce qui n'est ni dans notre tempérament, ni dans la tradition de n o s v o i s i n s .

Quoi qu'il en soit, beaucoup de gens s'accordent à dire qu'il n'y a pas eu de triche au niveau des urnes, ni de falsifications, ni d'arrestations abusives, ni de brutalités, à part l'étalage de muscles de Bourj-Hammoud. En fait, le pouvoir a su éviter les implications directes, pour procéder à ses manipulations dans la période pré-électorale.

C'est au niveau des alliances préfabriquées qu'ont eu lieu les pressions pour la formation de listes faites de bric et de broc, dont les membres, rassemblés, malgré eux, tiraient à hue et à dia.

Cette malencontreuse mise en boîte a été précédée, d'abord, par une loi électorale aberrante; ensuite, par un découpage de circonscriptions psychédéliques, noyautées par les parrains et les dinosaures, où l'électeur le plus téméraire et le plus averti n'oserait se risquer sans une bouée de sauvetage. C'était bien mal connaître cet électeur. Car, acculé dans ses derniers retranchements, sa réaction a été aussi violente qu'inattendue, prenant tout le monde de court et débouchant sur des résultats qui représentent un véritable pied-de-nez aux apprentis-sorciers.

Reste à analyser le vote de dimanche. Les stratèges de la république devront s'y atteler en faisant travailler un peu plus leurs méninges. Ils pourraient découvrir ainsi certaines réalités qu'ils s'acharnent jusqu'à présent à nier. Et d'abord, le fait que les méthodes en honneur chez nos frères arabes n'ont pas cours chez nous; ensuite, qu'il est malsain de vouloir faire

l'impasse sur des personnes représentatives mais peu dociles, au bénéfice de pions amorphes et sans répondant populaire.

En troisième lieu, il est impossible dans ce pays de marginaliser la partie la plus vivante de la population. De plus, il est impératif de rectifier la trajectoire actuelle, en mettant sur pied un gouvernement de véritable union nationale, dont la première tâche consisterait à voter une nouvelle loi électorale assortie d'un découpage basé sur la représentativité, autrement dit: des circonscriptions uninominales dans la mesure du possible.

Enfin, à l'attention de ceux qui, à l'Est, ont appelé au boycott, qu'ils se demandent s'ils n'ont pas fait une boulette. Les résultats de la Montagne ne sont-ils pas là pour prouver que s'ils s'étaient jetés dans la bataille, ils auraient pu bouleverser le paysage politique et faire pencher la balance des forces dans le sens d'un meilleur équilibre?

Faut-il croire que l'Histoire des Chrétiens du Liban, comme celle du reste du monde arabe, n'est faite que d'occasions manquées?

L'Orient-le-Jour

La détente, en attendant l'entente.

Après la pluie, le beau temps. Le pays politique entre manifestement dans une phase d'apaisement. Les déclarations, réciproquement aimables ou fair-play (à l'exception sans doute de la position adoptée par M. Sélim Hoss), en font foi. Et aussi l'accord explicite conclu entre les loyalistes et les opposants, qui doivent échanger bientôt leurs tenues, de ne pas ouvrir de suite le dossier du changement ministériel. C'est-à-dire de ne pas commencer à spéculer sur la composition du prochain Cabinet et de se consacrer plutôt à préparer le réaménagement de la place de l'Étoile où il faut, à part la réélection assurée de M. Nabih Berry au perchoir, former un nouveau bureau et sérier les commissions parlementaires, ce qui nécessite de laborieuses, de pointilleuses négociations. Mais si les seconds couteaux ont là de quoi s'occuper, il fait peu de doute que sous le couvert de la trêve d'un mois et demi qui s'amorce, les chefs de file et leurs assistants politiques vont pour leur part beaucoup discuter en coulisses du Cabinet. Le bazar, dans un pays aussi composite, n'est jamais facile. Il serait ainsi simpliste de s'imaginer que l'opposition, qui a gagné, va remplacer en bloc le camp loyaliste, qui a perdu. Tout d'abord parce qu'il n'y a pas une seule opposition et un seul camp loyaliste, mais plusieurs. Et ensuite, parce qu'il est fortement question de tourner la page, sur le plan d'ensemble, en formant, pour la toute première fois depuis la fin de la guerre, un Cabinet d'entente nationale où tout le monde serait représenté, directement ou indirectement. De plus, au nom sacro-saint de la liberté d'analyse et d'expression, nombre de tenants du pouvoir refusent d'admettre la défaite. Ainsi, usant de son droit de nuance, un loyaliste soutient que «le "départage" auquel on a assisté est de nature électorale et non politique». Sans dire comment on peut dissocier ces deux éléments, ce cadre ajoute que «le vote populaire est une chose, le choix du nouveau Premier ministre et la composition du Cabinet en sont une autre». Sans dire non plus pourquoi il ôte toute crédibilité aux personnalités concernées, il affirme ensuite qu'il ne faut «tenir aucun compte des prises de position affichées dernièrement, notamment en ce qui concerne l'appui des blocs à tel postulant notoire à la présidence du Conseil». On ne saurait mieux insinuer que tous les pôles qui ont clairement réclamé publiquement le retour au Sérail de M. Rafic Hariri sont prêts à se rétracter, à se dédire. Cet ultra, qui laisse également de côté l'engagement pris par le régime de suivre à la lettre la procédure constitutionnelle, insiste sur «les chances de voir la période intermédiaire de 45 jours modifier encore les données» et inverser en quelque sorte les résultats des élections. Mais généralement c'est un langage moins biscornu, plus réaliste que l'on entend chez les professionnels de la politique. «Il est évident, souligne l'un d'eux, que les élections étant terminées, il faut en tirer les conséquences

politiques, mais se hâter de dépassionner le débat. Car l'urgence socio-économique n'attend pas et ne pardonne pas. L'intérêt public commande la détente et, dans la mesure du possible, l'unification des rangs pour faire face à la crise. Les divisions apparentes et sous-jacentes ne peuvent certes pas être gommées dans un pays dominé par les clivages confessionnels, mais il est possible de les mettre en sourdine. Il est temps de comprendre qu'en définitive, dans une telle mosaïque de communautés, il n'est pas possible d'ignorer, et encore moins de supprimer, des forces politiques qui sont effectivement représentatives. Il faut revenir au principe du consensus vital pour une entité comme le Liban. Mais le vrai consensus, pas celui qui n'est contracté qu'entre gens de même coloration idéologique ou politique, à l'exclusion des autres. C'est vrai que le problème peut paraître théoriquement insoluble : comment les taëfistes peuvent-ils s'entendre avec ceux qui contestent le système à la base et refusent d'intégrer les institutions ? Mais en réalité, il reste peu de contestataires irréductibles et un accord conclu entre participationnistes serait suffisamment représentatif de l'ensemble du Liban politique pour réussir». Et de souligner en conclusion que «MM. Walid Joumblatt et Rafic Hariri qui sont parmi les grands vainqueurs des élections tendent la main à tous pour une coopération sincère. Le pouvoir ne devrait pas être en reste». Abondant dans ce sens, un candidat au Sérail affirme en privé qu'il faut maintenant «s'entendre sur la nature de la phase à venir, autrement dit sur un programme d'action, sur un style à adopter de concert entre le président de la République et le nouveau Premier ministre, pour gérer l'Exécutif et entamer le redressement, dans le cadre d'une couverture syrienne fondée sur la coordination et la coopération entre les deux pays, pour faire face à tous les défis, sur tous les plans».

Philippe ABI-AKL

L'Orient-le-Jour

Les résultats du scrutin dopent la livre et Solidere.

La victoire de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri a dopé la livre sur le marché des changes et l'action Solidere à la Bourse de Beyrouth. Selon les cambistes, le dollar, qui était échangé vendredi dernier au haut de la fourchette d'intervention de la Banque du Liban (BDL) à 1 514 LL, s'est déprécié hier, pour se négocier à la clôture des échanges interbancaires à 1 512,50 LL en moyenne. La possibilité d'un retour de M. Hariri au gouvernement a également poussé à la hausse les actions de Solidere, la société immobilière chargée de la reconstruction et du développement du centre-ville de Beyrouth, dont il est le principal promoteur. L'action Solidere, cotée à la Bourse de Beyrouth, a gagné hier 5,3 % à 7 1/2 dollars contre 7 1/8 dollars vendredi dernier, et le GDR (Global Depository Receipt/certificat de dépôt) lié à l'action Solidere a gagné aussi 11 % sur le marché de Londres hier par rapport à son cours de vendredi dernier, indique-t-on dans les milieux de la société.

L'Orient-le-Jour

Résultat des scrutins

Druzes

Joumblatt Walid	456 (56%)
Wahab Wiam	292 (36%)
Abou Chakra Marwan	269 (33%)
Hamadeh Marwan	231 (28%)
Hamadeh Kahtan	62 (8%)
Takieddine Riad	47 (6%)
Abdessamad Naji	21 (3%)
Takieddine Suleiman	18 (2%)
Wahhab Raja	17 (2%)
Sarieddine Raja	15 (2%)
Fatayri Souheil	15 (2%)
Hassan Fouad	15 (2%)
Bou Chakra Marwan	4 (0%)
Al Imad Nabil	1 (0%)
Zebian Fares	1 (0%)

818 - Overall Total

Sunnites

Khatib Zaher	233 (54%)
Hajjar Mohammad	174 (40%)
Terro Alaeddine	174 (40%)
Haddadeh Khaled	169 (39%)
Oueidate Nabil	14 (3%)
Kaakour Mustafa	13 (3%)
Hamdan Faysal	13 (3%)
Basbous Mohammad	10 (2%)
Hajjar Dib	7 (2%)
Khatib Youssef	7 (2%)
Hamdane Faysal	6 (1%)
Saad Mohammad Saadeddine	5 (1%)
Saifeddine Imad	5 (1%)
Shehadeh Abdelfattah	4 (1%)
Hajj Charif	3 (1%)
Chamaa Said	2 (0%)
Chehabeddine Mohammad	2 (0%)
Barraj Elias	2 (0%)

434 - Overall Total

- Source : LibanVote.com (www.libanvote.com/events/handler/libanvote)

Annexes II

Membres des conseils municipaux de la Fédération du Chouf El-Souayjani.

1. Aïn we Zein

Nazih Rechreche Hosnieh, Anis Hussein Hosnieh, Nassir Ismail Hosnieh, Nabih Bahjat Hosnieh, Anouar Mohammed Hosnieh, Haïtman Khouzai Hosnieh, Marwan Wahib Hosnieh, Ali Abbas Hosnieh.

2. Aïnbal

Eid Gergès Antonios, Tarek Bahige Abou Zaki, Ghassan Edouard Antonios, Kassem Ahmed Abdel Baki, Assaad Fayez Abdel Baki, Hatem Youssef Abdel Baki, Walid Mounir Abou Zaki, Samir Hassan Abdel Baki, Ghassan Fouad Abou Zaki, Amine Hassan Abou Zaki, Mokbel Fadlallah Abdel Baki, Wajdi Youssef Abdel Baki.

3. Atrine

Wajdi Mohammed Sarieddine, Hicham Fayez Sarieddine, Nader Fouad Hassan, Adnan Rida Sarieddine, Ayad Aref Sarieddine, Samah Daoud Hassan, Nizar Hassib Sarieddine, Majdi Fouad Hassan.

4. Baakline

Noha Abdel Karim Ghosseini, Monah Hafez Abou Chakra, Akram Al Cheikh Sami Eid, Amal Chafic Ibrahim, Fadi Hassan Halabi, Riyad Saïd Abou Ayache, Jamil Sleimane Rajeh, Rafic Khalil Hamadé, Mounir Amine Kaasamani, Souhail Hussein Abou Matar, Nadim Salim Abou Ajram, Badri Rafic Takieddine, Kamil Khalil Tawil Hamadé, Nadim Khalil Harfouche, Hafez Jamil Abou Hatoum Hamadé.

5. Gharifé

Imane Salem Abou Hamdane, Fouad Jamil Khoury, Chakib Najib Harb, Mohamed Amine Abou Hamdane, Feryal Farhane Mazkour Abou Hamdane, Farhane Sami Nasreddine, Ihsan Nayef Hamadé, William Farhane Abou Hamdane, Ramzi Fouad Monzer, Adel Rachid Zeineddine, Samir Aref Mounzer, Namr Amine Harb, Nabil Habib Hamzé, Helim Fouad Hamadé, Anouar Fouad Harb.

6. Jdeydet el-Chouf

Wassim Sélim Ghossein, Oussama Fawzi Chédid, Hassib Ali Jaber Haydar, Nassib Kamel Nasrallah, Samir Saleh Fatayri, Raouf Fadlallah Fatayri, Ayman Fawaz Fatayri, Atef Fadl Bou Talih, Nabil Amine Charafeddine.

7. Kahlounié

Imad Abou Hamdane, Issam Abou Hamdane, Kamal Abou Hamdam, Talal Saab, Moufid Abou Hamdam, Nassim Abou Hamdam, Adel Saab, Hussein Saab, Ramzi Saab.

8. Mazraet el-Dahr

Hassib Jamil Eid, Ziad Halim Eid, Youssef Michel Eid, Jacques Nazih Eid, Nassib Simon Eid, Tanios Fayez Eid, Ernest Hatem Eid, Jacques Nassib Eid, Chahine Naïm Eid.

Annexes III □ Déchets et environnement.

Environnement et santé publique.

“Néphos athénien au-dessus de Beyrouth”



Beyrouth recouverte d'un nuage brun opaque de poussières et de gaz corrosifs et irritants.

ccumulation gigantesque d'ordures non recyclées (durant la période des fêtes).

Le mercredi 23 avril 1997, une aube livide et grise planait sur notre capitale et sa banlieue recouverte d'un immense nuage brun très épais qui s'étendait largement vers la mer, en direction de la baie d'Antélias et de l'embouchure de Nahr el-Kalb. Le temps était très chaud; pas un souffle de vent ne venait rafraîchir les poumons des milliers de Libanais qui, très tôt ce matin-là, descendaient vers Beyrouth pour vaquer à leurs occupations journalières ou joindre leurs écoles et leurs universités.

ATMOSPHERE TROUBLE, PUANTE ET CORROSIVE

Les premiers arrivés étaient surpris par une puanteur et un air poussiéreux nettement corrosif, surtout au niveau des yeux, provoquant un larmoiement continu, accompagné d'une congestion douloureuse des yeux et des paupières. Ces symptômes initiaux étaient rapidement suivis d'une intense rhinite nasale, avec un état d'oppression respiratoire caractérisé par des quintes de toux irritatives, surtout chez les enfants. Les personnes âgées étaient atteintes d'une sensation d'étouffement produite par un asthme bronchique éprouvant. Cette même pathologie oculaire et respiratoire avait déjà atteint les citadins et les habitants de la banlieue. Nous avons fait ces constatations avec le Dr Marcel Abi-Nader, président de l'APCL sur toutes les personnes qui se sont adressées à nous. Après un enregistrement préalable, j'ai confié tous ces cas à des médecins ophtalmologistes ou dermatologues habilités à traiter ces sévices irritatifs. Dans les pharmacies, nous avons remarqué une demande massive de bains et de gouttes oculaires anti-allergiques et anti-inflammatoires. Avec en plus des gouttes nasales, des sirops antitussifs, ainsi que des lotions et des crèmes anti-brûlures...



Incinération anarchique de déchets

urbains et pétrolifères au-dessous de Roumié.



*Fumées épaisses irritant
des malaxeurs-asphalteuses
de la région polluée de Nahr el-Moth.*

MESURES DE PROTECTION

Voici un aperçu sur les premiers soins et mesures en regard de la “Défense civile”, avant de contacter un spécialiste pour l’avis médical indispensable. Nous citons: le lavage des yeux à grande eau. L’application sur le visage d’un masque ou d’un linge humide afin de protéger les régions cutanées découvertes comme le cou, les épaules et les bras, irritées par les premières gouttelettes de cette rosée matinale corrosive. Autres mesures: garder fermées les portes et les fenêtres; laisser les enfants à la maison comme l’ont fait, spontanément, plusieurs mamans prudentes. D’ailleurs, ces premiers soins ont été cités à la suite d’une réunion des membres et des conseillers de la “Commission de l’Environnement et de la Santé publique, de l’Ordre des médecins du Liban, en présence du Dr Talal Chartouni, secrétaire du ministre de l’Environnement.

ORIGINE DE CE NUAGE POLLUANT

Quant à l’origine de ces amas gigantesques gazeux et poussiéreux ayant provoqué des centaines, sinon des milliers de syndromes toxiques oculaires et respiratoires, nous l’avons détectée depuis au moins trois semaines avec notre collègue le Dr Wilson Rizk. Son étiologie est tout à fait semblable à celle de ce redoutable “Nephos” recouvrant périodiquement le ciel de la ville d’Athènes et de ses faubourgs et provoquant des dégâts écologiques et surtout des affections parfois très graves au niveau de la santé publique. Il s’agit, scientifiquement, d’un smog photochimique très nocif dit de Los Angeles, car il y a régné au début des années 70, avant que le gouvernement U.S. y mette bon ordre. Au Liban, en cette période de fêtes, la collecte des déchets urbains a été gravement perturbée. Ainsi, des pyramides d’ordures s’accumulaient en pleine ville, à tous les carrefours, dégageant une odeur pestilentielle. Certains municipalités et groupes de quartiers ont cru bien faire en les incinérant sur place ou dans des terrains vagues. Dans certaines régions, au-dessous de Roumié (v. photo) et de Dékouané, à côté des trois tours immeubles des brûlés géants d’ordures ont été effectués avec des résidus pétrolifères et des pneus usagés. Deux énormes colonnes de fumée noire, d’une centaine de mètres de haut, ont constitué des facteurs essentiels de pollution atmosphérique. Une demi-douzaine de grosses cheminée de malaxeurs-asphalteuses à Nahr-el-Moth, et aux environs, ont fait aussi bonne mesure en ce sens négatif.

GAZ CHIMIQUE

Les gaz de décomposition toxiques et malodorants de l’horrible dépotoir de Bourj Hammoud, hélas! toujours en activité avec ses deux mille tonnes de déchets journaliers, s’ajoutent à de discrètes et épaisses fumées d’incinérations nocturnes couvrant toute notre capitale au ras des immeubles. Mais la cause majeure de cette pollution est, sans doute, la très dense circulation routière en période de fête.

Les nombreux embouteillages permanents, la vétusté de certains véhicules non contrôlés, certains carburants de mauvaise qualité et même de nombreux poids lourds circulant au mazout émettent des masses gigantesques gazeuses d'hydrocarbures imbrûlés, d'oxydes d'azote, d'ozone, de monoxyde et de dioxyde de carbone, de bioxyde de soufre, de poussières de Plomb (3), de Vanadium, ainsi que des tonnes de suies noires saturées de benzopyrènes cancérigènes, couvrant largement Beyrouth et sa banlieue.

UN POISON REDOUTABLE DISTILLE

par les rayons solaires A la surface de ces nuages toxiques, tous les polluants gazeux et particuliers que nous venons de citer, ont été soumis de bonne heure aux rayons ardents d'une journée ensoleillée qui les ont combinés en un composé chimique très dangereux et corrosif, le PAN («Peroxy-acétylnitrate») qui donne à sa nuée ardente une couleur brun-rouille et dont le nom est, justement, le «Smog photochimique». Ce PAN a marqué sa présence en provoquant des brûlures des paupières et des larmoiements oculaires évoluant souvent en «blépharites», caractérisées par des paupières gonflées collées par des exsudats visqueux. Avec des irritations et des allergies des surfaces cutanées découvertes, le tout suivi de picotements douloureux. En même temps, des taux presque incoercibles atteignent les enfants et les vieillards. Le plus dangereux c'est que si ce smog persiste plusieurs jours et se répète, le PAN peut anéantir les défenses immunologiques, comme la dioxine, avec une prolifération sournoise de maladies bactériennes et virales, avec toutes les affections cancéreuses possibles.

SOLUTION DE CE NOUVEAU PROBLEME

Ce jour-là, étant donné que le facteur «Inversion de température» primait tout, la seule solution était d'espérer que la Providence crée une tempête avec des vents assez puissants éliminant, ces nuées chimiquement irritantes et corrosives, dont la morbidité avait pénétré partout et atteint tout le monde, même nos responsables à différents degrés. C'est ce qu'on avait déclaré à tous les médias d'information qui nous avaient contactés. Dieu a eu pitié des Libanais toujours maltraités et, le soir même, des courants d'air très puissants ont chassé en grande partie ces nuages nocifs. Mais le «miracle libanais» ne peut se répéter. Il faut considérer ce qui s'est passé le mercredi 23 avril 1997, comme un avertissement et prendre les mesures coercitives urgentes. Et, surtout, ne pas méconnaître le problème ou, tout simplement, l'ignorer. Pour un début, tournons le dos à tous ces congrès, conférences, séminaires, discours, traitant d'environnement théorique et poétique dépendant d'une écologie de salon snob et stérile. Mettre la main à la pâte et adopter un système de triage préalable des déchets urbains avec un ramassage journalier des déchets de maison ou de cuisine qui seront compostés facilement ou soumis à un plan de landfill adopté, par exemple, à Londres.

ÉVITER L'INCINÉRATION ANARCHIQUE

- Éviter l'incinération anarchique ou même technique des déchets urbains. L'exemple désastreux des stations d'Amroussié et de la Quarantaine est suffisant.
- En finir, une fois pour toutes, avec tous les dépotoirs d'ordures, en particulier, ceux de Bourj-Hammoud et d'Ouyoun As-Siman.
- Régler le problème désastreux de la circulation, avec une limite d'importation de nouvelles voitures.
- Contrôle annuel de l'état des véhicules et des carburants utilisés. Bannir les essences au plomb et le mazout.
- Discipliner nos usines, nos stations thermo-électriques et les milliers de générateurs de tout calibre.
- Installer, le cas échéant, des filtres à amines liquides sur les cheminées pour absorber et utiliser le SO₂. Plus, un réseau d'égout général relié à des stations d'épuration mécanique ou biologique. Le plus urgent, actuellement, est d'installer des systèmes d'alarme de dépassement du seuil des polluants gazeux et poussiéreux à Beyrouth et dans sa banlieue. Et, surtout, rendre à notre ministre de l'Environnement toutes ses prérogatives, avec un budget suffisant pour qu'il puisse agir efficacement et œuvrer pour un Liban vert et sain.

PIERRE MALYCHEF

Les ordures : où allons-nous ?



Artère principale de Jal el-Dib bloquée tous les jours par des montagnes de déchets.



Ces emballages-cadeaux compressés: hérésie impardonnable. à qui sont-ils destinés?

Le dépotoir géant de Ouyoune As-Siman:

UNE DÉCISION HÂTIVE

M. Akram Chéhayeb, ministre de l'Environnement, étudiait, très sérieusement, le projet d'exécution. Mais la pression populaire, les rapports médiatiques et les mises en garde journalières du porte-parole de "Greenpeace" (que vient-il faire dans cette galère?) ont hâté cette fermeture, avant même qu'une solution de remplacement ait été trouvée. L'incendie provoqué de l'incinérateur d'Amroussié a compliqué le problème au niveau des 600 tonnes journalières de déchets qui s'accumulent, dangereusement, dans la banlieue- Sud depuis presque trois semaines.

PARALYSIE DE LA VOIERIE ET MESURES PARTIELLES

Même dans la partie Est de notre capitale, une discontinuité très visible et puante se manifeste au niveau d'une collecte médiocre d'une partie des 1.100 tonnes par jour de nos déchets urbains et autres qui s'accumulent dans les poubelles. La société chargée de ce ramassage utilise, actuellement, un système de sélection appliqué, surtout, aux axes principaux et à certains quartiers huppés. Il semblerait que l'usine de la Quarantaine qui cumule la réception, le hachage, le triage, le broyage, le recyclage, le compostage, la compression, l'emballage, le stockage et l'incinération des déchets, soit dépassée par les événements. Nous disons, tout simplement, que son infrastructure technique et sa surface d'action ne lui permettent pas d'accueillir et de traiter cette noria quotidienne réelle de 160 camions-bennes chargés d'ordures urbaines et industrielles. Il aurait fallu, d'abord, que deux sociétés différentes s'occupent: l'une du ramassage; l'autre, du traitement des déchets. Avec la centralisation occulte actuelle, la collecte se fera seulement en fonction de la capacité d'absorption de l'usine. "Qui trop embrasse mal étreint", ce proverbe s'adapte à bien des situations similaires au Liban.



Accumulation permanente d'ordures ménagères à Haret Sakhr, au-dessus de la station d'eau potable de Dbayé.



Le bain nocturne des fumées du dépotoir a repris au-dessus de Bourj-Hammoud, d'Achrafié et même plus loin.



Des déchets souillés et irrécupérables stockés presque jusqu'au plafond.



Spectacle habituel dans nos rues: les déchets sont brûlés dans leurs conteneurs.

NUISANCES, DÉRAPAGES, ENFOUISSEMENT HÂTIF DES DÉCHETS

Avec cette masse gigantesque d'ordures non traitées qui risquent d'ensevelir le pays du Cèdre, dont l'emblème, s'il est contaminé, risque de disparaître comme à Harissat-Tannourine. Une solution d'urgence va être, paraît-il, appliquée dans la banlieue-Sud où nos frères vont, enfin être libérés de cette gangue étouffante de déchets accumulés depuis plus de trois semaines. Une colline de 7 à 8 milles tonnes d'ordures en décomposition sera créée, alors, sur une zone sablonneuse proche de l'aéroport pour y organiser, tardivement, un centre de triage. La plus grande partie de ces résidus puants seront ensevelis dans de grandes fosses de façon provisoire, jusqu'au 30 septembre, où l'on commencera à les traiter. Ce qui représente un dérapage évident des méthodes rationnelles, car ce dépotoir anarchique, s'il n'est pas surveillé, sera déterré par des hordes de chiens errants et de rats qui vont, ainsi, libérer des gaz putrides et des myriades de mouches. Et à la fin du mois de septembre, les premières pluies vont transformer ce milieu malsain en un marécage boueux qui ne pourra plus être traité. Il aurait mieux fallu au fond de la fosse, étaler des couches d'un mètre de

déchets recouverts de poudre de chaux-vive et d'une vingtaine de centimètres de sable ou de terre. Et ainsi de suite jusqu'au remplissage de cette grande fosse. Et après une dernière couche de bonne terre, attendre la saison des pluies. A ce moment, mettre en place au cordeau et bien aligner, des centaines de jeunes plants d'arbres du type Eucalyptus, Tamaris et pins maritimes qui, bien plantés et protégés, formeront de belles forêts. C'est le système classique très simple du "landfill" anglais, appliqué à l'est de Londres.

SURSATURATION, MOYENS PRIMITIFS DE TRIAGE ET DÉBORDEMENTS PROBABLES

Actuellement, l'usine de la Quarantaine semble sursaturée. Les déchets hétéroclites sommairement hachés, se présentent sous formes de débris multicolores de plastique, métal, carton, papier et même de verre aux arêtes tranchantes. Ils s'accumulent, directement, par terre presque jusqu'au plafond avec un stade avancé de fermentation ayant largement dépassé le compostage aérobic, en dégageant des odeurs qui indisposent le voisinage. Ces tas immenses de déchets hétérogènes sont, paraît-il, triés manuellement, pour en retirer les particules de plastique et de verre coupant, pour être ensuite broyés, compressés et emballés, en ballots cubiques qui vont être stockés, soigneusement, peut-être dans le hangar de 10.000 mètres carrés du dépotoir de Bourj Hammoud. Mesures momentanées qui, en cas d'accumulations incontrôlables, risquent de provoquer des débordements discrets vers le dépotoir mitoyen du cinquième bassin. Au niveau d'une colline de terres polluées par les déchets toxiques italiens des années 1987-88 et dont le transport discret vers la région de Monteverde a été, heureusement, interrompu.



Suite à l'insuffisance du traitement des ordures, le dépotoir a repris du service au niveau de l'incinération.



L'usine de la Quarantaine à l'entrée exigüe.



Un procédé primitif de triage plus propre que la collecte polluante en vrac.



La seule solution restante pour Beyrouth-Est, le «landfill» dans les fosses immenses des carrières de Nahr el-Mot.

BEYROUTH-EST MENACÉE D'ACCUMULATION DE DÉCHETS ET DE MALADIES CONSÉQUENTES.

Etant donné l'insuffisance du ramassage et du traitement de déchets abondants, la région de Beyrouth-Est et de sa banlieue se couvrent de tas de déchets malodorants, aux carrefours, dans les rues latérales, sur le bas côté des routes, dans les vallées et au bord de la mer. Avec une prolifération massive de mouches qui véhiculent des maladies cutanées et infectieuses, de

rats dont la morsure peut causer la rage et dont les puces peuvent transmettre la peste. Les mêmes calamités qui règnent dans la banlieue Sud, avec les émanations similaires irritantes et toxiques de mercaptans, hydrogène sulfuré et, même, de nappes asphyxiantes de monoxyde de carbone dégagées par la combustion lente des ordures dans leurs conteneurs.

MESURES ILLÉGALES ET SOLUTIONS DÉFINITIVES.

Pour traiter ce problème lancinant, plusieurs procédés illégaux sont adoptés par ceux qui sont chargés de le résoudre de façon hygiénique. Certaines municipalités de Ftouh-Kesrouan vident leurs bennes municipales dans un dépotoir situé sur les hauteurs neigeuses d'Ouyoune As-Simane, polluant les eaux des sources de Nabh el-Assal, Nabh el-Laban et menaçant gravement l'eau de la grotte de Jeita. Les débordements possibles vers le dépotoir du cinquième bassin sont à contrôler sérieusement. Le dépotoir du Monteverde doit être surveillé et traité avant les premières pluies, pour protéger la belle vallée du fleuve de Beyrouth sous-jacente et ses eaux pures. L'infraction violant l'arrêté du ministère de l'Environnement du 19 juillet, consiste en l'ouverture illégale des portes cadenassées du dépotoir de Bourj Hammoud à partir du 24 juillet. Et le passage d'une nouvelle noria nocturne de camions, suivie à nouveau le dimanche 27 juillet de l'incinération des déchets, dégageant une fumée épaisse et menaçant, surtout la nuit, d'asphyxie les habitants de Bourj Hammoud et d'Achrafié. Pourtant, la solution du problème des déchets solides est assez simple, même sans utiliser des infrastructures très onéreuses que le Liban, en état de récession, ne peut se permettre d'appliquer.

ÉDUCER LES JEUNES

Une première partie doit comprendre des séances d'orientation pour les adultes et les jeunes, en même temps qu'une éducation écologique dans les petites classes. Les enfants assimilent vite ces notions primaires et mettent souvent leurs parents à leur place. Il s'agit, surtout, d'éviter des gaspillages inconsidérés polluants; de limiter l'usage d'innombrables sacs en polyéthylène au profit d'un filet grand et léger non jetable; d'utiliser pour les supermarchés, les légumes, les fruits et d'autres achats; enfin, de ne rien jeter que dans les conteneurs ou dans des corbeilles pour déchets volants. L'ABC du tri des ordures commence à la maison, avec un seul sac en plastique contenant les déchets de cuisine ou de toilette, comprenant à peine 20% de la quantité des autres déchets. Qui sont mis à part comme le carton, le papier, les plastiques mous ou durs, les verres séparés suivant leur couleur, les bois s'il y a lieu et, surtout, les métaux ferreux et non ferreux. Les conteneurs habituels reçoivent les sacs de déchets de cuisine et de toilette qui vont au compostage ou à la fermentation. Un petit kiosque couvert recevra dans des casiers les cartons pliés, le papier et les différents objets en plastique. Trois tiroirs seront affectés aux bouteilles en verre blanches, vertes ou rouges. Un tiroir sera affecté aux canettes et flacons en aluminium le plus commun. Les métaux ferreux et autres seront placés dans un casier spécial. Tous ces déchets non souillés seront vite ramassés par ceux qui les recyclent avec profit. C'est «l'or brun» qui, collecté dans tout le Liban pour le recyclage, représente un chiffre d'affaires de 15 à 25 millions de dollars par an et peut faire vivre au moins cinq mille familles (Etude de l'ingénieur Jean Jabbour). Certains sont même prêts à payer à l'Etat une redevance pour monopoliser ce recyclage. Pour les déchets de cuisine et de toilette contenant des résidus organiques transformables en compost, des particuliers sont prêts à les ramasser, gratuitement et à les acheminer vers leurs usines situées loin des lieux résidentiels.

SOLUTION ACTUELLE: LE «LANDFILL»

Le système du «landfill» que nous préconisons depuis au moins quinze ans au Liban, a été appliqué d'une façon partielle et tardive pour une solution urgente expéditive aux montagnes d'ordures puantes de la banlieue-Sud, dont les nouveaux déchets doivent être triés avant d'être ensevelis. Pour les déchets broyés de la Quarantaine et même ceux en emballage-

cadeaux à stocker, leur solution finale consiste à les acheminer avec les ordures triées sur place dans la zone Est, vers les grandes fosses illégalement creusées depuis des années dans les carrières de Nahr el-Mot. Celles-ci, depuis quelques jours sont agrandies et les terres qui les encombraient ont été transportées vers un remblayage marin proche. Notre projet de «landfill» présenté au ministère de l'Environnement, à la Chambre des députés et à tous les médias, a fait son chemin et, va être appliqué suivant les directives présentées au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP). Une première étude hydro-géologique effectuée par notre collègue, le Dr Wilson Rizk, a montré que les eaux phréatiques au-dessous de ces grands fosses, étaient de débit faible et, de plus, fortement polluées par les eaux d'égouts des régions de Broummana, Roumié et Byaout. Il suffit donc d'étaler au fond une première couche d'un mètre d'ordures triées de cuisine ou riches en matières organiques, juste au-dessus d'un système d'aération horizontal, transversal et même vertical; ces déchets tassés débarrassés de leurs sacs sont, alors, régulièrement recouverts d'une couche d'une vingtaine de centimètres de bonne terre ou de sable. Et ainsi de suite, jusqu'à recouvrir cette fosse complètement avec de nouveaux apports journaliers de déchets triés et de terre. Cette fermentation à l'air est un véritable «compostage presque inodore opposé à une fermentation sans air qui produit des gaz malodorants et inflammables (méthane, mercaptan...), comme cela s'est formé dans les dépotoirs anarchiques du Normandy et de Bourj Hammoud et même des sables proches de l'aéroport. Il suffit donc durant la saison des pluies, de planter au-dessus des fosses comblées des milliers de plants d'arbres dont les racines puiseront dans ce sol riche, les substances nutritives nécessaires à leur croissance. Tout en épurant et en transformant ces couches de terres et de détritiques urbains organiques. Nous aurons ainsi recréé les forêts primitives détruites ou incendiées qui représentent la future ceinture verte du Grand Beyrouth.

CONCLUSION

Ce projet de «landfill» encore schématisé et simplifié à l'extrême, extrait d'une étude sur le terrain depuis au moins dix ans, ne coûtera presque rien à l'Etat et au peuple libanais, avec son installation et son entretien. Ces dépenses minimales pourront même être assurées par les redevances des industriels qui vont ramasser les substances triées recyclables. Solution saine et simple de nos déchets solides biodégradables qui vont participer au reboisement du pays dont la densité verte forestière est tombée au chiffre ahurissant de cinq pour cent.

PIERRE MALYCHEF et WILSON RIZK

Annexes IV □ Questionnaires soumis aux municipalités.

Questionnaires Ecoles, Collèges et Lycées.

Nom: Ecole de Ainbal et Atrine

Municipalité: Atrine

Privé __ Public XX

I.1. Nombre d élèves 140

I.2. Nombre de classes 11 classes

I.3. Primaire XX / Elémentaire XX / Secondaire __

I.4. Matières préparées

I.5. Enseignement de : Anglais XX / Français __

I.6. Budget annuel

I.7. Attribué par : Etat XX / Municipalités XX /

Droits d'inscription % / Autres % (Préciser)

I.8. Affectation du budget (Préciser le pourcentage)

I.9 Problèmes rencontrés:

Techniques __

Matériels XX

Infrastructures XX

(Préciser)

I.10. Projets :

Extension XX

Rénovation __

Autre __

(Préciser)

Salles de cours, théâtre

I.11. Taux de réussite scolaire

60%

I.12. Organisation de déplacements à l'extérieur du territoire de la commune
(Préciser)

Non

I.13. Pourcentage d'élèves quittant votre établissement pour un établissement privé, chaque année

I.14. Problèmes liés aux déchets solides:

Stockage ____

Ramassage ____

Régulier : oui ____ / non ____ (Combien de fois par semaine)

I.15. Nombre de poubelles dans l'établissement (hors salles de cours)

I.16. Présence de poubelles dans chaque salle de cours:

oui ____ / non : ____

Préciser le nombre de salles équipées / nombre de salles totales

Une classe

I.17. Volume et poids moyen de déchets solides produits par jour, en période scolaire, pour l'ensemble de l'établissement

I.18. Types de déchets :

Papier XX

Sacs plastiques ____

Consommables (Bureautique) XX

Matériaux d'entretien XX

Autres (Préciser)

I.19. Nombre d'employés au sein de l'établissement s'occupant du nettoyage

I.20. Comportement des enfants par rapport aux déchets (abandon, réflexe de mettre à la poubelle,...)

Réflexe de mettre à la poubelle

I.21. Existe-t-il des actions de sensibilisation au problème des déchets?

Oui

I.22. Etes-vous prêts à mettre en œuvre une action de sensibilisation à ce problème ou à la renforcer?

Oui XX

Non ____

Nom: Ecole Officielle Elémentaire de Ain Wazein

Municipalité: Ain Wazein

Privé__ Public XX

- I.1. Nombre d'élèves 21
- I.2. Nombre de classes 11, dont 7 primaires et 4 élémentaires
- I.3. Primaire XX / Elémentaire XX / Secondaire __
- I.4. Matières préparées
- I.5. Enseignement de : Anglais XX / Français __
- I.6. Budget annuel 12 millions de L.L.
- I.7. Attribué par : Etat __ / Municipalité XX /
% 10 %
- Droits d'inscription __ / Autre __ (Préciser)
% %
- I.8. Affectation du budget (Préciser le pourcentage)
- I.9 Problèmes rencontrés:
Techniques XX
Matériels XX
Infrastructures XX
(Préciser)
- I.10. Projets :
Extension XX
Rénovation __
Autre __
(Préciser)
- I.11. Taux de réussite scolaire 75 %
- I.12. Organisation de déplacements à l'extérieur du territoire de la commune
(Préciser)
- I.13. Pourcentage d'élèves quittant votre établissement pour un établissement privé, chaque année Non
5 %
- I.14. Problèmes liés aux déchets solides:
Stockage __
Ramassage __
Régulier : oui __ / non __ (Combien de fois par semaine)
(2 fois)

I.15. Nombre de poubelles dans l'établissement (hors salles de cours) ☐ 3

I.16. Présence de poubelles dans chaque salle de cours:
oui XX / non : ____

Préciser le nombre de salles équipées/ nombre de salles totales ☐ 100 %

I.17. Volume et poids moyen de déchets solides produits par jour, en période scolaire, pour l'ensemble de l'établissement ☐ 100 kg

I.18. Types de déchets :

Papier XX

Sacs plastiques XX

Consommables (Bureautique) XX

Matériaux d'entretien XX

Autres (Préciser) ☐

I.19. Nombre d'employés au sein de l'établissement s'occupant du nettoyage ☐ 2 employés

I.20. Comportement des enfants par rapport aux déchets (abandon, réflexe de mettre à la poubelle,...) ☐

Rejet dans les poubelles

I.21. Existe-t-il des actions de sensibilisation au problème des déchets? ☐

I.22. Etes-vous prêts à mettre en œuvre une action de sensibilisation à ce problème ou à la renforcer? ☐

Oui XX

Non ____

Nom: Ecole Officielle Elémentaire de Baqaata

Municipalité: Baqaata

Privé__ Public XX

- I.1. Nombre d'élèves 249
- I.2. Nombre de classes 13
- I.3. Primaire XX / Elémentaire XX / Secondaire __
- I.4. Matières préparées
- I.5. Enseignement de : Anglais XX / Français XX
- I.6. Budget annuel 35 millions de L.L.
- I.7. Attribué par : Etat __ / Municipalité __ /
 % %
- Droits d'inscription __ / Autre __ (Préciser)
 % %
- I.8. Affectation du budget (Préciser le pourcentage) 54 %
- I.9 Problèmes rencontrés:
 Techniques XX
 Matériels XX
 Infrastructures XX
 (Préciser)
- I.10. Projets :
 Extension XX
 Rénovation __
 Autre __
 (Préciser)
- I.11. Taux de réussite scolaire 85 %
- I.12. Organisation de déplacements à l'extérieur du territoire de la commune
 (Préciser)
- I.13. Pourcentage d'élèves quittant votre établissement pour un établissement privé, chaque année Non
 1 %
- I.14. Problèmes liés aux déchets solides:
 Stockage __
 Ramassage XX
 Régulier : oui XX / non __ (Combien de fois par semaine)
 (2 fois)

I.15. Nombre de poubelles dans l'établissement (hors salles de cours) ☐ 10

I.16. Présence de poubelles dans chaque salle de cours:
oui ____ / non : XX

Préciser le nombre de salles équipées/ nombre de salles totales
12 / 13

I.17. Volume et poids moyen de déchets solides produits par jour, en période scolaire, pour l'ensemble de l'établissement
10 kg

I.18. Types de déchets :

Papier XX

Sacs plastiques XX

Consommables (Bureautique) ☐ ____

Matériaux d'entretien ____

Autres XX

Préciser ☐ bouteilles de verre

I.19. Nombre d'employés au sein de l'établissement s'occupant du nettoyage

1 employé

I.20. Comportement des enfants par rapport aux déchets (abandon, réflexe de mettre à la poubelle, ...)

« Ils s'intéressent au problème des déchets » ☐

I.21. Existe-t-il des actions de sensibilisation au problème des déchets ?

Oui

I.22. Etes-vous prêts à mettre en œuvre une action de sensibilisation à ce problème ou à la renforcer ?

Oui XX

Non ____

Nom: Collège de Moukthara

Municipalité: Jdeide El Chouf

Privé__ Public XX

- I.1. Nombre d'élèves 535
- I.2. Nombre de classes 18
- I.3. Primaire __ / Elémentaire XX / Secondaire XX
- I.4. Matières préparées «Présence de laboratoires»
- I.5. Enseignement de : Anglais XX / Français XX
- I.6. Budget annuel 50 millions de L.L.
- I.7. Attribué par : Etat __ / Municipalité XX /
% 5 %
- Droits d'inscription XX / Autre XX (Préciser)
50 % 45 %
- I.8. Affectation du budget (Préciser le pourcentage) 90 %
- I.9 Problèmes rencontrés:
Techniques __
Matériels XX
Infrastructures XX
(Préciser)
- I.10. Projets :
Extension XX
Rénovation XX
Autre __
(Préciser)
- I.11. Taux de réussite scolaire 70 %
- I.12. Organisation de déplacements à l'extérieur du territoire de la commune
(Préciser)
- I.13. Pourcentage d'élèves quittant votre établissement pour un établissement privé, chaque année Non
0%
- I.14. Problèmes liés aux déchets solides:
Stockage __
Ramassage XX

Régulier : oui XX / non ____ (Combien de fois par semaine)
(Une fois / semaine)

I.15. Nombre de poubelles dans l'établissement (hors salles de cours)
10

I.16. Présence de poubelles dans chaque salle de cours:
oui XX / non : ____

Préciser le nombre de salles équipées/ nombre de salles totales
100 %

I.17. Volume et poids moyen de déchets solides produits par jour, en
période scolaire, pour l'ensemble de l'établissement
20 kg

I.18. Types de déchets :

Papier XX

Sacs plastiques XX

Consommables (Bureautique) XX

Matériaux d'entretien XX

Autres (Préciser)

I.19. Nombre d'employés au sein de l'établissement s'occupant du
nettoyage
3

I.20. Comportement des enfants par rapport aux déchets (abandon,
réflexe de mettre à la poubelle,...)

Réflexe de mettre à la poubelle

I.21. Existe-t-il des actions de sensibilisation au problème des déchets?
Oui

I.22. Etes-vous prêts à mettre en œuvre une action de sensibilisation à ce
problème ou à la renforcer?

Oui XX

Non ____

استمارة للمدارس

الاسم:

البلدية (الاسم):

خاصة _____ عامة _____

أ. ١. عدد التلاميذ

أ. ٢. عدد الصفوف

أ. ٣. ابتدائي / تكميلي / ثانوي _____

أ. ٤. المواد المحضرة

أ. ٥. تعليم: إنكليزي / فرنسي _____

أ. ٦. الموازنة السنوية

أ. ٧. معطاة من: الدولة / البلدية / رسم التسجيل / غيره _____ (حدد)

% % % %

أ. ٨. مدفوعات من الميزانية (مع تحديد النسبة):

أ. ٩. المشاكل المواجهة: تقنية / مستلزمات مدرسية / مشاكل متعلقة بالبناء / مشاكل أخرى _____ (حدد)

أ. ١٠. مشاريع: توسيع / تجديد / مشاريع أجرى (مع تحديد الزمان):

أ. ١١. نسبة النجاح السنوية:

أ. ١٢. رحلات إلى الخارج: نعم ☐ لا ☐ عدد الرحلات (+تفاصيل) _____ :

أ. ١٣. نسبة التلاميذ المنقلين إلى مدارس خاصة / سنة

أ. ١٤. المشاكل المتعلقة بالنفايات الصلبة: حفظها _____ جمعها _____

بانتظام: نعم ☐ لا ☐ (عدد المرات في)

(الأسبوع: _____)

أ. ١٥. عدد سلات المهملات في المبنى الواحد (خارج الصفوف) _____

أ. ١٦. عدد الصفوف المزودة بسلات المهملات بالنسبة إلى عدد الصفوف

أ. ١٧. معدل حجم و وزن النفايات الصلبة الناتجة يوميا في المبنى الواحد، خلال العام الدراسي

أ. ١٨. أنواع النفايات: أوراق / أكياس بلاستيكية / مواد مكتبية / مواد للتنظيف / غيره _____ (حدد)

أ. ١٩. عدد الموظفين المختصين للتنظيم

أ. ٢٠. تصرفات التلاميذ بالنسبة للنفايات (إهمالها، وضعها في سلة المهملات)

أ. ٢١. هل يوجد تحركات تعرف الطلاب على مشاكل النفايات ؟

أ. ٢٢. هل انتم مستعدون للقيام بتحركات في هذا الإطار أم مساعدة هذه التحركات ؟ نعم _____ لا _____

Questionnaires Hôpitaux et Cliniques.

Clinique__ Hôpital XX

Privé XX Public__

Municipalité: Ain Wazein

I.1. Maladies traitées

Tout genre d'opérations hormis les interventions cardiaques

I.2. Nombre de lits

95 (+ 75 pour les personnes âgées)

I.3. Budget annuel

11 milliards de L.L.

I.4. Attribué par:

Etat __

Municipalité __

Malades 100 %

Autres __

(Préciser)

I.5. Nombre de médecins

130

I.6. Nombre d'infirmiers

110 (+ 35 aides médicaux)

I.7. Municipalité d'origine des patients

Tout le Liban, surtout le Nord et Sud du Mont-Liban

I.8. Communauté religieuse d'appartenance des patients

Toutes religions

I.9 Période de forte activité

Printemps et été

I.10. Refus de malades:

Oui__

Non XX

Pourquoi:

Sous-capacité __

Absence des médicaments adéquats __

Autres __

I.11. Coût moyen par patient et par jour

500.000 L.L.

I.12. Partenariats avec d'autres établissements (de soin, d'enseignement,...)

Oui XX

Non __

Partenaire:

Hôpitaux XX
Université____
Organisme____
Collectivité publique____

I.13. Quelles évolutions avez-vous remarqué ces dernières années dans la répartition, la fréquence et les types de maladies qui affectent vos patients?

I.14. Pensez-vous que la gestion des déchets solides et des eaux usées soit à l'origine de nouvelles infections? (Préciser)

Oui

I.15. Volume et poids des déchets solides produits par votre établissement chaque année

200 tonnes

I.16. Caractéristiques de ces déchets (Catégories de déchets)

Médicaux (absence de déchets chimiques ou rayonnants)

I.17. Volume et poids moyen de déchets solides produits par patient et par jour (Volume-Poids/Patient/jour)

4 kg / malade / jour

I.18. Variations saisonnières et explications.

Clinique XX Hôpital ____

Privé __ Public XX

Municipalité: Atrine

I.1. Maladies traitées

I.2. Nombre de lits

0

I.3. Budget annuel

I.4. Attribué par:

Etat 5%

Municipalité 5 %

Malades 90 %

Autres ____

(Préciser)

I.5. Nombre de médecins

3

I.6. Nombre d'infirmiers

2

I.7. Municipalité d'origine des patients

«Entourage»

I.8. Communauté religieuse d'appartenance des patients

Variable

I.9 Période de forte activité

I.10. Refus de malades:

Oui XX

Non ____

Pourquoi:

Sous-capacité XX

Absence des médicaments adéquats XX

Autres XX

Manque de machines

I.11. Coût moyen par patient et par jour

I.12. Partenariats avec d'autres établissements (de soin, d'enseignement,...)

Oui ____

Non XX

Partenaire:

Hôpital ____

Université ____

Organisme ____

Collectivité publique ____

I.13. Quelles évolutions avez-vous remarqué ces dernières années dans la répartition, la fréquence et les types de maladies qui affectent vos patients?

I.14. Pensez-vous que la gestion des déchets solides et des eaux usées soit à l'origine de nouvelles infections? (Préciser)

I.15. Volume et poids des déchets solides produits par votre établissement chaque année

I.16. Caractéristiques de ces déchets (Catégories de déchets)

I.17. Volume et poids moyen de déchets solides produits par patient et par jour (Volume-Poids/Patient/jour)

I.18. Variations saisonnières et explications

استمارة مستشفيات

الاسم:

البلدية (الاسم) :

خاص _____ حكومي _____

أ. ١. نوع و عدد الأمراض المعالجة .

أ. ٢. عدد الأسرة .

أ. ٣. الموازنة السنوية .

أ. ٤. معطاة من : الدولة : _____ %

البلدية : _____ %

المرضى : _____ %

مصادر أخرى : _____ % (حدد)

أ. ٥. عدد الأطباء .

أ. ٦. عدد الممرضين .

أ. ٧. من أين يأتي المرضى .

أ. ٨. ديانة المرضى .

أ. ٩. فترة النشاط الأقوى للمؤسسات .

أ. ١٠. رفض إحدى الحالات المرضية : نعم _____ لا _____

وذلك بسبب : عدم القدرة _____ ؛ فقدان الأدوية المناسبة _____ ؛ أسباب أخرى _____ (حدد) .

أ. ١١. معدل الكلفة بالنسبة للمريض و اليوم الواحد

أ. ١٢. توفر شريك : نعم _____ لا _____

مع : مستشفى _____ جامعة _____ جمعية _____ بلدية _____ ...

أ. ١٣. في السنوات الأخيرة، ما هي التطورات التي لاحظتموها في انتشار، وفرة، وأنواع الأمراض التي تصيب الناس ؟

أ. ١٤. هل تعتقدون أن إدارة النفايات الصلبة و السائلة يشكلون سبباً من أسباب انتشار الأوبئة ؟ (حدد) .

أ. ١٥. حجم و وزن النفايات الصلبة الناتجة عن المؤسسة سنوياً .

أ. ١٦. ميّزات هذه النفايات (تصنيفها) .

أ. ١٧. حجم و وزن النفايات الصلبة الناتجة عن المريض الواحد في اليوم الواحد (حجم / وزن / مريض / يوم) .

أ. ١٨. تغيرات فصلية – توضيحات .

Questionnaires Municipalités.

Municipalité (Nom): Ain Wazein

Nombre d'employés municipaux:

I. Identification générale

I.1. Nombre d'habitants	1850-2000
I.2. Communauté religieuse principale	Druzes
I.3. Nombre d'inscrits sur les listes électorales	850
I.4. Nombre de votants (dernières élections)	650
I.5. Nombre d'écoles publiques et leurs noms	1, Ecole Officielle Elémentaire de Ain Wazen
I.6. Nombre d'écoles privées et leurs noms	0
I.7. Nombre d'hôpitaux et cliniques publiques et leurs noms	0
I.8. Nombre d'hôpitaux et cliniques privés	Hôpital de Ain Wazen
I.9. Nombre d'usines	0
I.10. Types de productions industrielles	
I.11. Nombre de boucheries	0
I.12. Nombre de marchés	1 supermarché
I.13. Types de produits vendus sur les marchés	Fruits et légumes
I.14. Nombre de restaurants	1
I.15. Nombre total de commerces	7
I.16. Surfaces agricoles sur le territoire de la commune (ha) a. Types de cultures b. Types de déchets produits c. Exploitation des déchets (collectes par Sukkleen, ...)	Fruits et légumes _____ _____

II. Compétences et responsabilités en matière de gestion des déchets solides et liquides.

II.1. Autorités responsables de la gestion des eaux usées	_____
II.2. Autorités responsables de l'approvisionnement en eau potable	Association des Eaux de Barouk
II.3. Compétences de la Municipalité en matière de gestion de l'eau potable	S'assurer de la distribution régulière de l'eau
II.4. Autorités responsables de la collecte des déchets solides	_____
II.5. Aire totale desservie lors de la collecte des déchets solides	
II.6. Population totale desservie lors de la collecte des déchets solides	1.800 hbts
II.7. Présence sur le territoire de la commune de décharges légales / illégales (Nom / Emplacement)	0
II.8. Société(s) responsable(s) du nettoyage de la voirie (hors ramassage des déchets)	

a. Coût pour la municipalité b. Coût global c. Répartition des coûts d. Obligation réglementaire e. Société(s) responsable(s) (Noms) f. Fréquences du nettoyage g. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux h. Nombre de véhicules employés i. Capacité des véhicules	Oui — — 2 à 3 fois / an Temporaires 0
II.9 Société(s) responsable(s) du curage des caniveaux a. Coût pour la municipalité b. Coût global c. Répartition des coûts d. Obligation réglementaire e. Société(s) responsable(s) (Noms) f. Fréquence du nettoyage g. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux h. Nombre de véhicules employés i. Capacité des véhicules	10 M L.L. / an 12 fois / an — —
II.10. Société(s) responsable(s) du curage des fosses séptiques Coût pour la municipalité Coût global Répartition des coûts Obligation réglementaire Société(s) responsable(s) (Noms) Fréquence du nettoyage Nombre d'employés des sociétés ou municipaux Nombre de véhicules employés Capacité des véhicules	25% 1 fois / an — —
II.11. Responsabilité des artisans / commerçants vis-à-vis de la propreté de la voirie	Non
II.12. Personnel municipal responsable de la gestion des déchets Nombre d employés	Non
II.13. Compétences transférées au niveau de la Fédération des Municipalités du Chouf Es-Souayjani	Aucune

III. Problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides.

III.1. Quels impacts environnementaux ont été notés	Pollution de l'eau potable. Conséquences sur la santé
III.2. Déchets solides: a. Fréquence du ramassage b. Catégories de déchets ramassés c. Présence de décharges illégales d. Contraintes liées à l'accessibilité (relief, enclavement, voirie...)	— — 0
III.3. Déchets liquides: a. Fréquence des levées des eaux usées b. Quantités prélevées par opération c. Coût d. Types de pollution	1 fois / an 2.000 m3

IV. Caractéristiques de la collecte.

Déchets solides

IV.1. Nombre de barils entreposés	100
IV.2. Nombre de containers entreposés	16
IV.3. En moyenne, combien de barils par habitant	1 / 3 maisons
IV.4. Quels critères sont utilisés pour la disposition	
IV.5. Quantités collectées par an	
IV.6. Nombre de ramassages par semaine	3
IV.7. Aire desservie par rapport à la surface totale de la Commune	2 km ²
IV.8. Qualité du ramassage	Camions de dimension moyenne
IV.9. Variations saisonnières (par rapport à la quantité déposée)	
IV.10. Influence des variations saisonnières sur les dépôts d'ordures	
IV.11. Existence de filières spécifiques / Quels sont les produits collectes / Société en charge / Coût ou bénéfice (Pour qui)	Sukkleen

Déchets liquides

IV.1. Nombre de fosses septiques sur le territoire de la commune	275
IV.2. Obligations réglementaires relatives à la construction et au volume des fosses	Oui
IV.3. Capacité moyenne des cuves existantes (L/Habitant)	400 m ³
IV.4. Capacité moyenne des cuves (L/Habitant) selon la réglementation	
IV.5. Nombre de sociétés en charge du curage des fosses septiques	—
IV.6. Ces entreprises résident-elles sur le territoire de la Commune?	
IV.7. Combien d'opérations sont réalisées par jour	
IV.8. Volumes collectés chaque jour	
IV.9. Coût de chaque opération	100.000 L.L.
IV.10. Temps de travail pour chaque opération	

V. Caractéristiques des déchets solides

(Cocher les cases)

Agriculture	
Industrie	
Artisanat	
Commerce	X
Marchés et foires	
Hôpitaux et cliniques	X
Bureaux et administrations	
Ménages	X
Autres: matériaux de construction, automobile(....) (Préciser)	

Municipalité (Nom) : Atrine

Nombre d'employés municipaux:

I. Identification générale

I.1. Nombre d'habitants	1.500
I.2. Communauté religieuse principale	Druzes
I.3. Nombre d'inscrits sur les listes électorales	950
I.4. Nombre de votants (dernières élections)	430
I.5. Nombre d'écoles publiques et leurs noms	Une Ecole Officielle de Atrine et Ainbal
I.6. Nombre d'écoles privées et leurs noms	Une Académie d'Oklande
I.7. Nombre d'hôpitaux et cliniques publiques et leurs noms	Une Clinique d'Atrine
I.8. Nombre d'hôpitaux et cliniques privés	Aucun
I.9. Nombre d'usines	4
I.10. Types de productions industrielles	Chaussettes, Parpaings, Fer
I.11. Nombre de boucheries	0
I.12. Nombre de marchés	0
I.13. Types de produits vendus sur les marchés	
I.14. Nombre de restaurants	0
I.15. Nombre total de commerces	4
I.16. Surfaces agricoles sur le territoire de la commune (ha)	
a. Types de cultures	Oliveraies et vignes
b. Types de déchets produits	Déchets d'olives
c. Exploitation des déchets (collectes par Sukkleen, ...)	

II. Compétences et responsabilités en matière de gestion des déchets solides et liquides.

II.1. Autorités responsables de la gestion des eaux usées	
II.2. Autorités responsables de l'approvisionnement en eau potable	Association des Eaux de Barouk
II.3. Compétences de la Municipalité en matière de gestion de l'eau potable	
II.4. Autorités responsables de la collecte des déchets solides	Sukkleen
II.5. Aire totale desservie lors de la collecte des déchets solides	
II.6. Population totale desservie lors de la collecte des déchets solides	
II.7. Présence sur le territoire de la commune de décharges légales / illégales (Nom / Emplacement)	
II.8. Société(s) responsable(s) du nettoyage de la voirie (hors ramassage des déchets)	
j. Coût pour la municipalité	3 M L.L. / an
k. Coût global	5 M L.L. / an
l. Répartition des coûts	
m. Obligation réglementaire	Non
n. Société(s) responsable(s) (Noms)	
o. Fréquences du nettoyage	2 fois / an

p. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux q. Nombre de véhicules employés r. Capacité des véhicules	0 2 pick-up "Un petit, un moyen"
II.9 Société(s) responsable(s) du curage des caniveaux a. Coût pour la municipalité b. Coût global c. Répartition des coûts d. Obligation réglementaire e. Société(s) responsable(s) (Noms) f. Fréquence du nettoyage g. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux h. Nombre de véhicules employés i. Capacité des véhicules	3 M L.L. / an 5 M L.L. / an. Non Jamais 0 0
II.10. Société(s) responsable(s) du curage des fosses séptiques Coût pour la municipalité Coût global Répartition des coûts Obligation réglementaire Société(s) responsable(s) (Noms) Fréquence du curage Nombre d'employés des sociétés ou municipaux Nombre de véhicules employés Capacité des véhicules	25% 100.000 L.L. Non Jamais 0 0
II.11. Responsabilité des artisans / commerçants vis-à-vis de la propreté de la voirie	Non
II.12. Personnel municipal responsable de la gestion des déchets Nombre d employés	Non 0
II.13. Compétences transférées au niveau de la Fédération des Municipalités du Chouf Es-Souayjani	
III. Problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides.	
III.1. Quels impacts environnementaux ont été notés	Pollution de l'eau potable
III.2. Déchets solides: a. Fréquence du ramassage b. Catégories de déchets ramassés c. Présence de décharges illégales d. Contraintes liées à l'accessibilité (relief, enclavement, voirie...)	Aucun 0
III.3. Déchets liquides: e. Fréquence des levées des eaux usées f. Quantités prélevées par opération g. Coût h. Types de pollution	1.000 m3 1 M L.L. / an

IV. Caractéristiques de la collecte.

Déchets solides

IV.1. Nombre de barils entreposés	20
IV.2. Nombre de containers entreposés	10
IV.3. En moyenne, combien de barils par habitant	
IV.4. Quels critères sont utilisés pour la disposition	
IV.5. Quantités collectées par an	
IV.6. Nombre de ramassages par semaine	2
IV.7. Aire desservie par rapport à la surface totale de la Commune	
IV.8. Qualité du ramassage	
IV.9. Variations saisonnières (par rapport à la quantité déposée)	
IV.10. Influence des variations saisonnières sur les dépôts d'ordures	
IV.11. Existence de filières spécifiques / Quels sont les produits collectes / Société en charge / Coût ou bénéfice (Pour qui)	

#Déchets liquides

IV.1. Nombre de fosses septiques sur le territoire de la commune	1 / maison
IV.2. Obligations réglementaires relatives à la construction et au volume des fosses	
IV.3. Capacité moyenne des cuves existantes (L/Habitant)	10 m3
IV.4. Capacité moyenne des cuves (L/Habitant) selon la réglementation	20 L/jour
IV.5. Nombre de sociétés en charge du curage des fosses septiques	2
IV.6. Ces entreprises résident-elles sur le territoire de la Commune?	
IV.7. Combien d'opérations sont réalisées par jour	Selon le besoin
IV.8. Volumes collectés chaque jour	Indéterminé
IV.9. Coût de chaque opération	100.000 L.L.
IV.10. Temps de travail pour chaque opération	2H30

V. Caractéristiques des déchets solides

(Cocher les cases)

Agriculture	
Industrie	
Artisanat	
Commerce	
Marchés et foires	
Hôpitaux et cliniques	
Bureaux et administrations	
Ménages	X
Autres: matériaux de construction, automobile(....)	X
(Préciser)	

Municipalité (Nom) : Jdeidet El Chouf

Nombre d'employés municipaux:

I. Identification générale

I.1. Nombre d'habitants	8.000
I.2. Communauté religieuse principale	Druzes
I.3. Nombre d'inscrits sur les listes électorales	
I.4. Nombre de votants (dernières élections)	
I.5. Nombre d'écoles publiques et leurs noms	2 écoles Publique de Bakaata 1 collège, «Kamal Joumblat» de Mouktare
I.6. Nombre d'écoles privées et leurs noms	1 école L.E.I.S.
I.7. Nombre d'hôpitaux et cliniques publiques et leurs noms	0
I.8. Nombre d'hôpitaux et cliniques privés	14 cliniques privées
I.9. Nombre d'usines	0
I.10. Types de productions industrielles	
I.11. Nombre de boucheries	8
I.12. Nombre de marchés	2 supermarchés
I.13. Types de produits vendus sur les marchés	
I.14. Nombre de restaurants	19
I.15. Nombre total de commerces	450
I.16. Surfaces agricoles sur le territoire de la commune (ha) a. Types de cultures b. Types de déchets produits c. Exploitation des déchets (collectes par Sukkleen, ...)	50% Olives, fruits, légumes

II. Compétences et responsabilités en matière de gestion des déchets solides et liquides.

II.1. Autorités responsables de la gestion des eaux usées	
II.2. Autorités responsables de l'approvisionnement en eau potable	Association des Eaux de Barouk
II.3. Compétences de la Municipalité en matière de gestion de l'eau potable	
II.4. Autorités responsables de la collecte des déchets solides	
II.5. Aire totale desservie lors de la collecte des déchets solides	
II.6. Population totale desservie lors de la collecte des déchets solides	
II.7. Présence sur le territoire de la commune de décharges légales / illégales (Nom / Emplacement)	
II.8. Société(s) responsable(s) du nettoyage de la voirie (hors ramassage des déchets) s. Coût pour la municipalité t. Coût global u. Répartition des coûts v. Obligation réglementaire w. Société(s) responsable(s) (Noms) x. Fréquences du nettoyage	2 M L.L. Sukkleen 1 fois/semaine

y. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux z. Nombre de véhicules employés aa. Capacité des véhicules	
II.9 Société(s) responsable(s) du curage des caniveaux a. Coût pour la municipalité b. Coût global c. Répartition des coûts d. Obligation réglementaire e. Société(s) responsable(s) (Noms) f. Fréquence du nettoyage g. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux h. Nombre de véhicules employés i. Capacité des véhicules	
II.10. Société(s) responsable(s) du curage des fosses séptiques Coût pour la municipalité Coût global Répartition des coûts Obligation réglementaire Société(s) responsable(s) (Noms) Fréquence du nettoyage Nombre d'employés des sociétés ou municipaux Nombre de véhicules employés Capacité des véhicules	25% 100.000 L.L.
II.11. Responsabilité des artisans / commerçants vis-à-vis de la propreté de la voirie	
II.12. Personnel municipal responsable de la gestion des déchets Nombre d employés	
II.13. Compétences transférées au niveau de la Fédération des Municipalités du Chouf Es-Souayjani	

III. Problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides.

III.1. Quels impacts environnementaux ont été notés	
III.2. Déchets solides: a. Fréquence du ramassage b. Catégories de déchets ramassés c. Présence de décharges illégales d. Contraintes liées à l'accessibilité (relief, enclavement, voirie...)	
III.3. Déchets liquides: i. Fréquence des levées des eaux usées j. Quantités prélevées par opération k. Coût l. Types de pollution	

IV. Caractéristiques de la collecte.

#Déchets solides

IV.1. Nombre de barils entreposés	
IV.2. Nombre de containers entreposés	
IV.3. En moyenne, combien de barils par habitant	
IV.4. Quels critères sont utilisés pour la disposition	
IV.5. Quantités collectées par an	
IV.6. Nombre de ramassages par semaine	
IV.7. Aire desservie par rapport à la surface totale de la Commune	
IV.8. Qualité du ramassage	
IV.9. Variations saisonnières (par rapport à la quantité déposée)	
IV.10. Influence des variations saisonnières sur les dépôts d'ordures	
IV.11. Existence de filières spécifiques / Quels sont les produits collectes / Société en charge / Coût ou bénéfice (Pour qui)	

#Déchets liquides

IV.1. Nombre de fosses septiques sur le territoire de la commune	1.000
IV.2. Obligations réglementaires relatives à la construction et au volume des fosses	Non
IV.3. Capacité moyenne des cuves existantes (L/Habitant)	
IV.4. Capacité moyenne des cuves (L/Habitant) selon la réglementation	
IV.5. Nombre de sociétés en charge du curage des fosses septiques	
IV.6. Ces entreprises résident-elles sur le territoire de la Commune?	
IV.7. Combien d'opérations sont réalisées par jour	
IV.8. Volumes collectés chaque jour	
IV.9. Coût de chaque opération	
IV.10. Temps de travail pour chaque opération	

V. Caractéristiques des déchets solides

(Cocher les cases)

Agriculture	
Industrie	
Artisanat	
Commerce	
Marchés et foires	
Hôpitaux et cliniques	
Bureaux et administrations	
Ménages	
Autres: matériaux de construction, automobile(....)	
(Préciser)	

Municipalité (Nom): Kahlounye

Nombre d'employés municipaux:

I. Identification générale

I.1. Nombre d'habitants	2.500
I.2. Communauté religieuse principale	Druzes
I.3. Nombre d'inscrits sur les listes électorales	750 à 800
I.4. Nombre de votants (dernières élections)	550 à 600
I.5. Nombre d'écoles publiques et leurs noms	0
I.6. Nombre d'écoles privées et leurs noms	0
I.7. Nombre d'hôpitaux et cliniques publiques et leurs noms	0
I.8. Nombre d'hôpitaux et cliniques privés	0
I.9. Nombre d'usines	0
I.10. Types de productions industrielles	
I.11. Nombre de boucheries	0
I.12. Nombre de marchés	0
I.13. Types de produits vendus sur les marchés	
I.14. Nombre de restaurants	0
I.15. Nombre total de commerces	4
I.16. Surfaces agricoles sur le territoire de la commune (ha)	70.000 m2
a. Types de cultures	Légumes, fruits, olives, figes, raisins
b. Types de déchets produits	
c. Exploitation des déchets (collectes par Sukkleen, ...)	

II. Compétences et responsabilités en matière de gestion des déchets solides et liquides.

II.1. Autorités responsables de la gestion des eaux usées	—
II.2. Autorités responsables de l'approvisionnement en eau potable	Association des Eaux de Barouk
II.3. Compétences de la Municipalité en matière de gestion de l'eau potable	« Contrôler et assurer l'eau »
II.4. Autorités responsables de la collecte des déchets solides	Sukkleen
II.5. Aire totale desservie lors de la collecte des déchets solides	—
II.6. Population totale desservie lors de la collecte des déchets solides	Tous
II.7. Présence sur le territoire de la commune de décharges légales / illégales (Nom / Emplacement)	—
II.8. Société(s) responsable(s) du nettoyage de la voirie (hors ramassage des déchets)	—
bb. Coût pour la municipalité	oui
cc. Coût global	6 M L.L.
dd. Répartition des coûts	Municipalité
ee. Obligation réglementaire	Oui
ff. Société(s) responsable(s) (Noms)	
gg. Fréquences du nettoyage	3 à 4 fois
hh. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux	0
ii. Nombre de véhicules employés	3
jj. Capacité des véhicules	Moyenne

II.9 Société(s) responsable(s) du curage des caniveaux a. Coût pour la municipalité b. Coût global c. Répartition des coûts d. Obligation réglementaire e. Société(s) responsable(s) (Noms) f. Fréquence du nettoyage g. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux h. Nombre de véhicules employés i. Capacité des véhicules	100 % 5 M L.L. Municipalité 3 à 4 fois 3 à 4 Moyenne
II.10. Société(s) responsable(s) du curage des fosses séptiques Coût pour la municipalité Coût global Répartition des coûts Obligation réglementaire Société(s) responsable(s) (Noms) Fréquence du nettoyage Nombre d'employés des sociétés ou municipaux Nombre de véhicules employés Capacité des véhicules	— — 0 0 0
II.11. Responsabilité des artisans / commerçants vis-à-vis de la propreté de la voirie	
II.12. Personnel municipal responsable de la gestion des déchets Nombre d employés	Non 0
II.13. Compétences transférées au niveau de la Fédération des Municipalités du Chouf Es-Souayjani	

III. Problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides.

III.1. Quels impacts environnementaux ont été notés	« Nocif pour la santé surtout lorsque l'on brûle les déchets »
III.2. Déchets solides: a. Fréquence du ramassage b. Catégories de déchets ramassés c. Présence de décharges illégales d. Contraintes liées à l'accessibilité (relief, enclavement, voirie...)	6 fois/semaine Solides 0
III.3. Déchets liquides: m. Fréquence des levées des eaux usées n. Quantités prélevées par opération o. Coût p. Types de pollution	Pollution de l'air

IV. Caractéristiques de la collecte.

Déchets solides

IV.1. Nombre de barils entreposés	25
IV.2. Nombre de containers entreposés	6
IV.3. En moyenne, combien de barils par habitant	1 / 50 hbts
IV.4. Quels critères sont utilisés pour la disposition	
IV.5. Quantités collectées par an	350 tonnes
IV.6. Nombre de ramassages par semaine	6 fois / an
IV.7. Aire desservie par rapport à la surface totale de la Commune	
IV.8. Qualité du ramassage	
IV.9. Variations saisonnières (par rapport à la quantité déposée)	
IV.10. Influence des variations saisonnières sur les dépôts d'ordures	
IV.11. Existence de filières spécifiques / Quels sont les produits collectés / Société en charge / Coût ou bénéfice (Pour qui)	Sukkleen

Déchets liquides

IV.1. Nombre de fosses septiques sur le territoire de la commune	
IV.2. Obligations réglementaires relatives à la construction et au volume des fosses	
IV.3. Capacité moyenne des cuves existantes (l/Habitant)	
IV.4. Capacité moyenne des cuves (l/Habitant) selon la réglementation	
IV.5. Nombre de sociétés en charge du curage des fosses septiques	
IV.6. Ces entreprises résident-elles sur le territoire de la Commune?	
IV.7. Combien d'opérations sont réalisées par jour	
IV.8. Volumes collectés chaque jour	
IV.9. Coût de chaque opération	
IV.10. Temps de travail pour chaque opération	

V. Caractéristiques des déchets solides

(Cocher les cases)

Agriculture	X
Industrie	
Artisanat	
Commerce	X
Marchés et foires	
Hôpitaux et cliniques	
Bureaux et administrations	
Ménages	X
Autres: matériaux de construction, automobile(....) (Préciser)	

Municipalité (Nom): Mazraat El Chouf

Nombre d'employés municipaux: 3

I. Identification générale

I.1. Nombre d'habitants	8.000
I.2. Communauté religieuse principale	Druzes
I.3. Nombre d'inscrits sur les listes électorales	3.800
I.4. Nombre de votants (dernières élections)	2.500
I.5. Nombre d'écoles publiques et leurs noms	1 Ecole École Officielle Elémentaire de Mazraat
I.6. Nombre d'écoles privées et leurs noms	—
I.7. Nombre d'hôpitaux et cliniques publiques et leurs noms	1, Clinique «Kamal Joumblat
I.8. Nombre d'hôpitaux et cliniques privés	0
I.9. Nombre d'usines	0
I.10. Types de productions industrielles	
I.11. Nombre de boucheries	1
I.12. Nombre de marchés	0
I.13. Types de produits vendus sur les marchés	
I.14. Nombre de restaurants	0
I.15. Nombre total de commerces	25
I.16. Surfaces agricoles sur le territoire de la commune (ha) a. Types de cultures b. Types de déchets produits c. Exploitation des déchets (collectes par Sukkleen, ...)	Légumes, fruits, olives, figues, raisins

II. Compétences et responsabilités en matière de gestion des déchets solides et liquides.

II.1. Autorités responsables de la gestion des eaux usées	—
II.2. Autorités responsables de l'approvisionnement en eau potable	Association des Eaux de Barouk
II.3. Compétences de la Municipalité en matière de gestion de l'eau potable	Contrôle
II.4. Autorités responsables de la collecte des déchets solides	—
II.5. Aire totale desservie lors de la collecte des déchets solides	—
II.6. Population totale desservie lors de la collecte des déchets solides	—
II.7. Présence sur le territoire de la commune de décharges légales / illégales (Nom / Emplacement)	0
II.8. Société(s) responsable(s) du nettoyage de la voirie (hors ramassage des déchets) kk. Coût pour la municipalité ll. Coût global mm. Répartition des coûts	— Oui Municipalité

nn. Obligation réglementaire oo. Société(s) responsable(s) (Noms) pp. Fréquences du nettoyage qq. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux rr. Nombre de véhicules employés ss. Capacité des véhicules	Oui 2 à 3 fois / an En fonction des besoins _____ _____
II.9 Société(s) responsable(s) du curage des caniveaux a. Coût pour la municipalité b. Coût global c. Répartition des coûts d. Obligation réglementaire e. Société(s) responsable(s) (Noms) f. Fréquence du nettoyage g. Nombre d'employés des sociétés ou municipaux h. Nombre de véhicules employés i. Capacité des véhicules	_____ 100% Municipalité Non Chaque jour _____ 0
II.10. Société(s) responsable(s) du curage des fosses séptiques Coût pour la municipalité Coût global Répartition des coûts Obligation réglementaire Société(s) responsable(s) (Noms) Fréquence du nettoyage Nombre d'employés des sociétés ou municipaux Nombre de véhicules employés Capacité des véhicules	_____ _____ 0 0
II.11. Responsabilité des artisans / commerçants vis-à-vis de la propreté de la voirie	
II.12. Personnel municipal responsable de la gestion des déchets Nombre d'employés	
II.13. Compétences transférées au niveau de la Fédération des Municipalités du Chouf Es-Souayjani	

III. Problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides.

III.1. Quels impacts environnementaux ont été notés	
III.2. Déchets solides: a. Fréquence du ramassage b. Catégories de déchets ramassés c. Présence de décharges illégales d. Contraintes liées à l'accessibilité (relief, enclavement, voirie...)	_____ _____
III.3. Déchets liquides: q. Fréquence des levées des eaux usées r. Quantités prélevées par opération s. Coût t. Types de pollution	

IV. Caractéristiques de la collecte.

Déchets solides

IV.1. Nombre de barils entreposés	
IV.2. Nombre de containers entreposés	
IV.3. En moyenne, combien de barils par habitant	
IV.4. Quels critères sont utilisés pour la disposition	
IV.5. Quantités collectées par an	
IV.6. Nombre de ramassages par semaine	
IV.7. Aire desservie par rapport à la surface totale de la Commune	
IV.8. Qualité du ramassage	
IV.9. Variations saisonnières (par rapport à la quantité déposée)	
IV.10. Influence des variations saisonnières sur les dépôts d'ordures	
IV.11. Existence de filières spécifiques / Quels sont les produits collectes / Société en charge / Coût ou bénéfice (Pour qui)	

#Déchets liquides

IV.1. Nombre de fosses septiques sur le territoire de la commune	
IV.2. Obligations réglementaires relatives à la construction et au volume des fosses	
IV.3. Capacité moyenne des cuves existantes (L/Habitant)	
IV.4. Capacité moyenne des cuves (L/Habitant) selon la réglementation	
IV.5. Nombre de sociétés en charge du curage des fosses septiques	0
IV.6. Ces entreprises résident-elles sur le territoire de la Commune?	
IV.7. Combien d'opérations sont réalisées par jour	
IV.8. Volumes collectés chaque jour	
IV.9. Coût de chaque opération	
IV.10. Temps de travail pour chaque opération	

V. Caractéristiques des déchets solides

(Cocher les cases)

Agriculture	
Industrie	
Artisanat	
Commerce	
Marchés et foires	X
Hôpitaux et cliniques	
Bureaux et administrations	
Ménages	X
Autres: matériaux de construction, automobile(.,.)	X
(Préciser)	

استمارة بلدية

عدد موظفي البلدية :

البلدية (اسم) :

أ.تعريف عام :

- أ.١. عدد السكان.
- أ.٢. المجموعة الطائفية الأكثر عددا .
- أ.٣. عدد المسجلين في لوائح الشطب .
- أ.٤. عدد الناخبين (آخر انتخابات) .
- أ.٥. عدد المدارس الرسمية و أسماؤها .
- أ.٦. عدد المدارس الخاصة و أسماؤها .
- أ.٧. عدد المستشفيات /العيادات الرسمية و أسماؤها .
- أ.٨. عدد المستشفيات /العيادات الخاصة و أسماؤها .
- أ.٩. عدد المصانع .
- أ.١٠. نوع الإنتاج الصناعي .
- أ.١١. عدد الملاحم .
- أ.١٢. عدد الأسواق .
- أ.١٣. نوع المواد المباعة في الأسواق .
- أ.١٤. عدد المطاعم و الأفران .
- أ.١٥. العدد الإجمالي للمتاجر .
- أ.١٦. المساحات المزروعة :
 - نوع المزروعات .
 - نوع النفايات الناتج (عن الزراعة) .
 - استثمار النفايات (المجموعة من قبل سوكلين) .

ب.مسؤولية إدارة النفايات الصلبة و السائلة :

- ب.١. السلطات المسؤولة في هذه الإدارة .
- ب.٢. السلطات المسؤولة في تأمين مياه الشرب .
- ب.٣. مسؤولية البلدية من ناحية إدارة مياه الشرب .
- ب.٤. السلطات المسؤولة في جمع النفايات الصلبة .
- ب.٥. مجموع المساحة المستخدمة لجمع النفايات الصلبة .
- ب.٦. عدد السكان المخدمين في جمع النفايات الصلبة .
- ب.٧. هل يوجد في النطاق البلدي مكتب نفايات شرعي / غير شرعي (اسمه / مكانه) .
- ب.٨. الشركة المسؤولة عن تنظيف الطرقات (خارج جمع النفايات الصلبة) :
 - الكلفة على البلدية .

- الكلفة العامة .
- توزيع الكلفة .
- إلزامية قانونية : نعم ___ لا ___ .
- الشركات المسؤولة (الاسم) .
- عدد المرات .
- عدد الموظفين في الشركات أو البلدية .
- عدد الآليات المستخدمة .
- قدرة / حجم الآليات .
- ب. ٩. الشركات المسؤولة عن تنظيف الشوارع :
- الكلفة على البلدية .
- الكلفة العامة .
- توزيع الكلفة .
- إلزامية قانونية : نعم ___ لا ___ .
- الشركات المسؤولة (الاسم) .
- عدد المرات .
- عدد الموظفين في الشركات أو البلدية .
- عدد الآليات المستخدمة .
- قدرة / حجم الآليات .
- ب. ١٠. الشركات المسؤولة عن سحب الجور الصحية :
- الكلفة على البلدية .
- الكلفة العامة .
- توزيع الكلفة .
- إلزامية قانونية : نعم ___ لا ___ .
- الشركات المسؤولة (الاسم) .
- عدد المرات .
- عدد الموظفين في الشركات أو البلدية .
- عدد الآليات المستخدمة .
- قدرة / حجم الآليات .
- ب. ١١. مسؤولية الصناعيين / التجار بنسبة لنظافة الشوارع .
- ب. ١٢. الموظفين البلديين المسؤولين عن إدارة النفايات :
- نعم ___ لا ___ عدد الموظفين
- ب. ١٣. المسؤوليات المحولة على مستوى اتحاد بلديات الشوف السويجاني .

ج. مشاكل متعلّقة بإدارة النفايات الصلبة والسائلة :

ج.١. ما هي التأثيرات الملحوظة على البيئة .

ج.٢. النفايات الصلبة :

- عدد مرّات جمع النفايات .

- نوع النفايات المجموعة .

- وجود مكبّ نفايات غير شرعي .

- معوقات متعلّقة بالوصول إلى هذه المكبّات (جغرافية، شوارع، ...) .

ج.٣. النفايات السائلة :

- عدد مرّات سحب المياه الآسنة .

- الكمّيات المسحوبة .

- التكلفة .

- التلوّث .

د. خصائص الجمع :

النفايات الصلبة :

د.١. عدد البراميل الموجودة .

د.٢. عدد المستوعبات الموجودة .

د.٣. بمعدل، كم برميل للمقيم الواحد .

د.٤. ما الخصائص المستخدمة في وضع المستوعبات .

د.٥. الكمّيات المجموعة بالسنة .

د.٦. عدد المرّات التي ترفع بها النفايات في الأسبوع .

د.٧. المساحة

د.٨. نوعيّة التجميع .

د.٩. تغييرات فصليّة (بالنسبة للكميّة الموضوعّة) .

د.١٠. تأثير التغيّرات الفصليّة على مستوعبات النفايات .

د.١١. وجود شركات مختصّة / ما هي المواد المجموعة / الشراكات المسؤولة عن الجمع / التكلفة أو الربح (لمن) .

النفايات السائلة :

د.١. عدد الجور الصحيّة في النطاق البلدي .

د.٢. إلزامية قانونيّة بالنسبة لدور و حجم الجور الصحيّة .

د.٣. معدل حجم الجورة الفعليّ (ليتر / مقيم) .

د.٤. معدل حجم الجورة حسب القانون (ليتر / مقيم) .

د.٥. عدد الشركات المسؤولة عن رفع الجور الصحيّة .

د.٦. هذه الشركات، موجودة في النطاق البلدي ؟

د.٧. كم عمليّة إفراغ تتم في اليوم الواحد ؟

د.٨. الحجم المجموع يوميّا .

- د. ٩. سعر النقلة الواحدة .
- د. ١٠. وقت العمل لكل نقلة .
- هـ. خصائص النفايات الصلبة : (وضع الإشارة في المكان المناسب)
- زراعة .
- صناعة .
- حرف .
- تجارة .
- أسواق .
- مستشفيات و عيادات .
- مكاتب و إدارات .
- نفايات منزلية .
- غيره : بناء, سيارات ... (حدد) .

Annexes V □ Indicateurs économiques et démographiques de la reconstruction.

Les indicateurs démographiques de la région Centre.

La région Centre regroupe les *Mohafaza-s* du Grand Beyrouth et du Mont-Liban.

Indice du développement humain : 0,664, soit le 97^o rang mondial, sur 174 pays ;
Taux brut de natalité (1993) : 26,8% ;
Taux brut de mortalité (1993) : 7% ;
Taux de fécondité (1993) : 3,1 enfants par femme ;
Population résidente : 1.624.843 habitants, soit 50,1% de la population libanaise totale ;
Densité de la population : 825,2 habitants/km_.

Les indicateurs économiques.

Balance des paiements : 256 M\$;
Budget de l'Etat : 6.856 milliards de livres libanaises ;
Déficit budgétaire : 2.823 milliards de livres libanaises ;
Dépendance extérieure : taux de couverture des importations : 9,6%,
Ratio des importations sur les réserves de devises : 7,2 mois
Endettement en fin de période : 8.713,9 milliards de livres libanaises ;
Taux d'intérêt : Bons du Trésor à 1 an : 19,48%,
Taux interbancaires : entre 9 et 15% ;
Variation des prix à la consommation : +20,8%/an ;
Taux de dollarisation en fin de période : dépôts : 61,4% , crédits : 87,3% ;
Nombre d'emplois industriels dans la région Centre : 97.799, soit 70% du nombre d'emplois industriels au Liban ;
Crédits bancaires à l'économie distribués dans la région Centre : 8.301 milliards de livres libanaises, soit 90% des crédits distribués au Liban.

Les indicateurs fonciers et immobiliers de la région Centre.

Permis de construire déposés : 20,1 millions de m_ , soit 65,2% des permis déposés au Liban ;
Part de ciment consommé : 75% de la consommation libanaise (4 millions de tonnes) ;
Transactions foncières : 50.667 opérations pour une valeur de 1,4 milliards de livres libanaises, soit 84,2% du total de la valeur des transactions au Liban ;
Taxes foncières : 183,9 milliards de livres libanaises, soit 82,7% du montant total des taxes perçues au Liban.

Annexes VII : Programme suivi par Emmanuel GORIN lors de l'étude de terrain.

« Proposition pour l'organisation de la visite du chercheur de la communauté urbaine de Lille »¹

Le développement rapide de l'habitat dans la région a pu parfois se traduire, lorsque les réalisations étaient mal maîtrisées, par un développement urbain désordonné, générateur de nombreux problèmes : atteintes aux paysages naturels ou construits, consommation abusive d'espace, coûts élevés de viabilité des terrains, perturbation dans le fonctionnement des services existants, sous-équipement de certains quartiers

La Fédération du Chouf Es-Souayjani doit permettre de satisfaire trois objectifs principaux :

1. assurer un développement équilibré et harmonieux de ses neuf communes,
2. rechercher la meilleure intégration possible du développement de l'habitat dans son environnement général (paysage naturel, milieu bâti, contexte socio-économique, données techniques ...),
3. créer un cadre de vie satisfaisant pour tous les résidents.

La Visite du chercheur de la communauté urbaine de Lille a pour but de préciser des possibilités d'intervention de la Communauté Urbaine de Lille pour aider la fédération du Chouf Es-Souayjani à résoudre les problèmes urbains dont souffre la région, en suggérant un certain nombre de recommandations de caractère général.

La connaissance des sites d'intervention constitue un élément clé pour avoir une réflexion claire sur la région dans son ensemble, puis sur chaque commune. A cette fin, un préalable essentiel est de saisir et d'analyser simultanément toutes les données sur :

- l'évolution sociale et urbaine de la région et des communes : développement urbain projeté (POS, schéma directeur, carte communale ...), croissance et profil de la population actuelle, etc.
- les caractéristiques du bâti existant : structure du tissu urbain de l'agglomération, spécificités locales des constructions et de leur groupement, éléments architectoniques intéressants, ...

¹ Proposition rédigée par Madame Norah EL GHOUSSAYNI, Conseillère municipale de Baaqline et responsable technique libanaise du projet de coopération

- les caractéristiques et les possibilités d'utilisation des équipements de superstructure ('écoles, hôpitaux, commerces, ...) et aussi d'infrastructures, notamment l'assainissement et l'eau potable ...,
- et bien entendu, les données naturelles du site (paysage général, relief, conditions climatiques, végétation, eaux, ...),
- le problème de la collecte des ordures ménagères, et autres déchets résultant des industries (huiles, etc.), des hôpitaux, des boucheries, ...,
- le problème de l'assainissement des eaux usées□ le projet des égouts sur l'ensemble de la région se révèle indispensable et urgent, afin de résoudre le problème de la pollution le plus alarmant dans cette région,
- le problème de l'eau potable□ canalisations, ...

Une visite du site de chaque commune aide à comprendre le terrain et son contexte, les formes de son évolution, et précise l'analyse des paysages, de l'habitat et du bâti. Encore, un entretien avec le conseil municipal de la commune concernée s'avère indispensable pour éclaircir les points ci-dessus et collecter les informations utiles.

Les documents d'urbanisme, documents cartographiques et photographiques, et les dossiers techniques constituent aussi des données de base.

Nous proposons ainsi le programme suivant□

Mardi 1^{er} août 2000□ faire une visite générale de l'ensemble de la région du Chouf, pour mieux situer la région du Chouf Es-Souayjani par rapport à son entourage.

Mercredi 2 août□ visiter Jdaidet Ech Chouf (et Baqaata) – rencontre avec le conseil municipal de cette commune.

Jeudi 3 août□ réunions à Beyrouth avec le ministère de l'environnement.

Vendredi 4 août□ visiter Baaqline – rencontre avec le conseil municipal.

Samedi 5 et Dimanche 6 août□ temps libre.

Lundi 7 août□ réunions à Beyrouth.

Mardi 8 août□ visiter Es Semqanieh – rencontre avec le conseil municipal.

Mercredi 9 août□ visiter Ainbal et atrin – rencontre avec les conseils municipaux.

Jeudi 10 août□ réunions à Beyrouth.

Vendredi 11 août□ visiter Gharifeh – rencontre avec le conseil municipal.

Samedi 12 et dimanche 13 août : temps libre.

Lundi 14 août : réunions à Beyrouth.

Mardi 15 août : visiter Ain-Ouzain – rencontre avec le conseil municipal.

Mercredi 16 août : visiter El-Kahlounieh et Mazraat Ech-Chouf – rencontre avec les conseils municipaux et visite de la décharge de Slayeb.

Jeudi 17 août : réunions à Beyrouth – réunion dans les bureaux de la fédération – discussion générale sur l'ensemble des problèmes de la région.

Vendredi 18 et samedi 19 août : reporter les renseignements et constatations recueillis au cours des visites du site sur un plan général de la région (qui précise l'occupation du sol et son impact sur le paysage).

Préparer le rapport qui établira un diagnostic rapide sur la région du Chouf Es-Souayjani. Le chercheur peut établir une fiche pour chaque commune de cette région. Chaque fiche indique la situation de la commune concernée, ses capacités selon son affectation au POS, ses enjeux au regard des objectifs communaux, les opérations envisageables, les possibilités d'évolution et les outils d'aménagement à mettre en œuvre.

Ce travail analytique peut aboutir à un plan de contraintes et de potentialités de la région du Chouf es-Souayjani et établir un inventaire de ses besoins, et ce dans le but de bénéficier de l'expérience acquise par la Communauté Urbaine de Lille pour trouver des solutions adéquates aux problèmes dont souffre la région.